

CONTACT



virginie.garlatti@univ-tln.fr  
jean-loup.cadiou@univ-tln.fr

crédit photo Hervé Bouyon



## Licence Pro CIGALE

*Communiquer, Guider, Animer sur le Littoral et son Environnement*

**Ma formation  
pour monter en compétences**



CHAPITRE 1

# Devenir compétent dans l'action

## CHAPITRE

# 1

# DEVENIR COMPÉTENT DANS L'ACTION

## Objectif compétence

### A. C'est quoi la compétence ?

La compétence peut être définie de différentes manières mais la définition de la compétence choisie dans notre université est celle de Jacques Tardiff (TARDIFF, 2006) : « Un savoir-agir complexe prenant appui sur la mobilisation et la combinaison efficace de ressources internes et externes à l'intérieur d'une famille de situations ».

Les compétences sont exprimées par des verbes d'actions (Résoudre, Concevoir, Réaliser). Vous pourrez les entraîner dans différentes situations professionnelles au cours de votre formation. Lors de ces situations, vous devrez appuyer votre travail sur les disciplines vues pendant la formation mais aussi sur des informations de la littérature ou des attitudes et savoirs que vous maîtrisez déjà. C'est ce qu'on appelle « les ressources ». Vous apprendrez à utiliser vos connaissances, vos savoir-faire et vos savoir-être à bon escient dans un contexte donné qu'il soit professionnel ou académique. C'est ce qu'on appelle une "famille de situations". Les savoir-être professionnels sont des aptitudes comportementales essentielles au bon développement de vos compétences. Par exemple, vous pouvez avoir besoin de travailler en équipe, de vous organiser ou de faire preuve d'autonomie dans l'élaboration de votre travail. L'autonomie ne signifie pas être livré à soi-même et vous serez accompagné dans cette démarche. Enfin, l'acquisition d'une compétence, à un niveau d'exigence donné, nécessite que vous soyez capable de faire preuve de « réflexivité », c'est-à-dire d'auto-évaluation, d'auto-régulation. Ce travail de déploiement de vos compétences est réalisé dans des enseignements appelés « Situations d'Apprentissage et d'évaluation ».

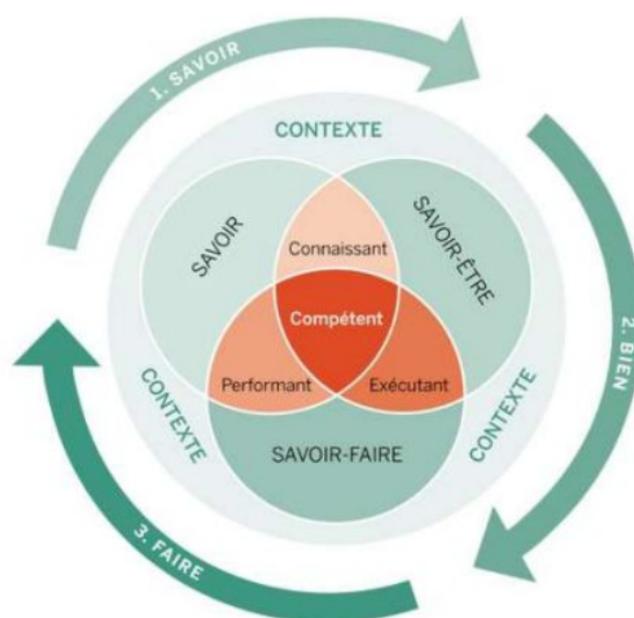


FIGURE 1.1 – La compétence (HENRI BOUDREAULT, 2015)

## B. Où sont définies les compétences de ma formation ?

Les compétences de la formation, définies par l'équipe pédagogique en cohérence avec le cadrage national, sont répertoriées dans le référentiel de compétence de votre formation (POUMAY, TARDIF et GEORGES, 2017).

Ce référentiel est organisé avec une page de résumé dans lequel sont décrites les 3 à 6 compétences que vous allez développer. Chaque compétence est précisée par des critères qualités appelées "composantes essentielles". Elles décrivent la manière dont le travail doit être mené : obligations réglementaires, méthodes de travail attendues, utilisation des ressources par exemple. Pour chaque compétence, vous avez des familles de situations ou contextes : ce sont les situations professionnelles dans lesquelles vous pouvez être placés au cours de votre formation.

RÉFÉRENTIEL de COMPÉTENCES LICENCE CIGALE		
COMPÉTENCES	COMPOSANTES ESSENTIELLES	CONTEXTES
<b>COMMUNIQUER</b> sur une thématique environnementale	<ul style="list-style-type: none"> <li>en analysant des données scientifiques fiables</li> <li>en organisant ses propos de façon à répondre à un questionnaire</li> <li>en faisant preuve d'esprit critique</li> <li>en utilisant la diversité des supports de communication</li> <li>en respectant la propriété intellectuelle</li> <li>en s'exprimant de façon claire en anglais et en français</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Dans le cadre de l'écriture d'un article de journalisme scientifique</li> <li>Dans le cadre d'une conférence grand public</li> </ul>
<b>ANIMER</b> Une action de médiation sur l'environnement au sein d'une entreprise, d'une structure publique ou associative	<ul style="list-style-type: none"> <li>en réalisant un diagnostic et/ou un audit des besoins de la structure</li> <li>en menant des interventions dans le respect des techniques de médiation et de communication</li> <li>en mettant en œuvre des partenariats adaptés à l'activité, aux enjeux et aux publics visés</li> <li>en déployant des dispositifs de médiation adaptés au public et aux enjeux sociétaux</li> <li>en réalisant une évaluation de l'action menée</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>dans le cadre de la mise en place de mesures de protection de l'écosystème</li> <li>dans le cadre d'un événement culturel</li> <li>dans le cadre d'un programme pédagogique sur les enjeux environnementaux</li> </ul>
<b>CONSTRUIRE</b> son parcours professionnel	<ul style="list-style-type: none"> <li>en identifiant une structure en relation avec son parcours professionnel</li> <li>en valorisant son identité professionnelle</li> <li>en situant son parcours professionnel</li> <li>en évaluant son parcours professionnel</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>dans le cadre d'une association d'environnement</li> <li>dans le cadre d'une structure étudiante</li> <li>dans le cadre d'un programme de médiation</li> <li>dans le cadre d'une structure culturelle</li> <li>dans le cadre d'un tour de l'environnement</li> </ul>
<b>GUIDER</b> Un public dans une zone littorale ou continentale	<ul style="list-style-type: none"> <li>en choisissant une zone littorale ou continentale</li> <li>en favorisant une démarche éthique</li> <li>en respectant les réglementations</li> <li>en adaptant ses activités au public</li> <li>En réalisant une évaluation de ses activités</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>dans le cadre de l'écotourisme</li> <li>dans le cadre d'un programme pédagogique</li> </ul>

**LES COMPÉTENCES**

Constituent le socle de la formation. Elles décrivent ce à quoi forme le cursus en terme de savoir-agir.

**LES COMPOSANTES ESSENTIELLES**

Indissociables de la compétence et toutes essentielles, elles précisent ce qu'il est indispensable à prendre en compte. Ce sont les critères d'exigence sur lesquels s'appuie l'évaluation.

**LES CONTEXTES**

Précisent les situations dans lesquelles sont entraînées les compétences. Ils vous donnent un aperçu des situations.

FIGURE 1.2 – Référentiel de compétence : une page de synthèse pour décrire les objectifs de formation

## C. Puis-je savoir si je suis compétent ou ce que je dois atteindre chaque année ?

Une compétence se développe tout au long du cursus de formation et même après, tout au long de la vie. Dans le référentiel, une page est consacrée à chaque compétence. Chaque année, un niveau de développement de la compétence est attendu et ce niveau est caractérisé par des apprentissages critiques. Les apprentissages critiques définissent les points clefs qui doivent être acquis par l'étudiant.e pour chaque année ou chaque semestre, afin qu'il.elle valide la compétence au niveau attendu (POUMAY, TARDIF et GEORGES, 2017).

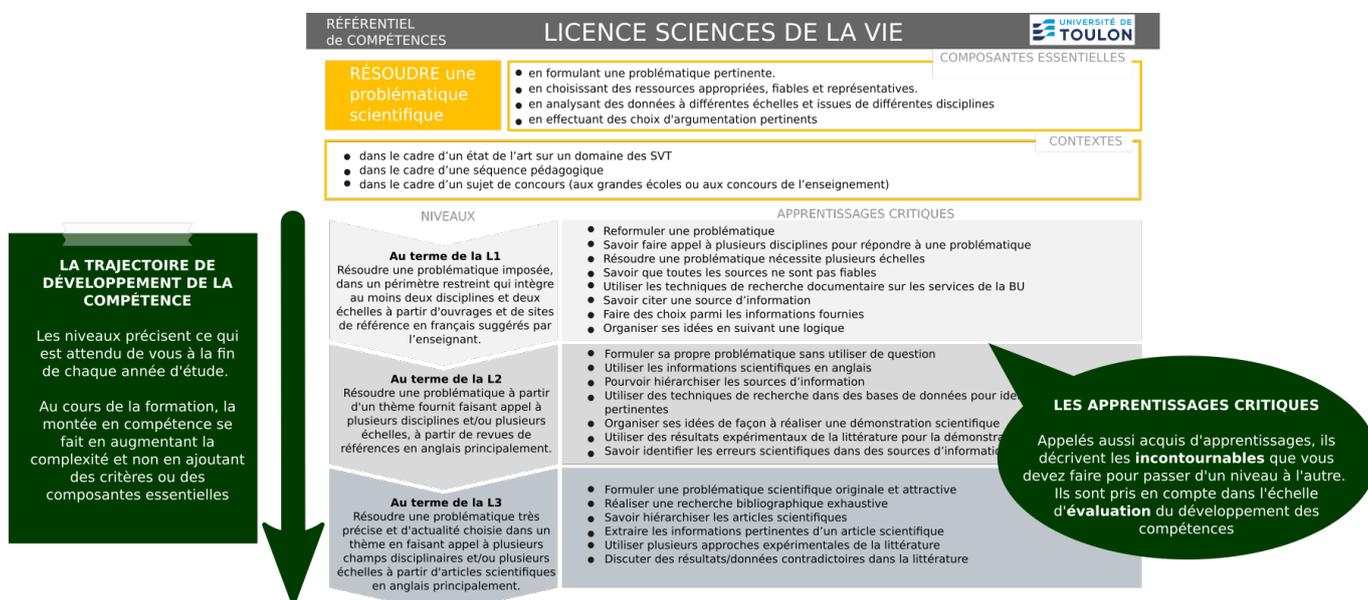


FIGURE 1.3 – Référentiel de compétence : une page de synthèse pour décrire les objectifs de formation

### BESOIN D'AIDE ?

Pour apprendre à lire le référentiel de compétence, n'hésite pas à aller sur cette présentation interactive : [Lire un référentiel de compétences](#)

## D. Une compétence ne se compense pas !

Dans le système universitaire, il est habituel de pouvoir compenser une discipline avec une autre pour réussir son année. Les compétences, elles, ne peuvent pas se compenser. En effet, vous pouvez être un très bon communicant et ne pas savoir réaliser une expérience. Il est important qu'en fin de diplôme l'étudiant ait acquis toutes les compétences afin de pouvoir s'insérer dans le milieu professionnel ou suivre le cursus d'intérêt avec succès (POUMAY, TARDIF et GEORGES, 2017).

Vous devrez valider chaque compétence au niveau attendu chaque année. Les enseignements nécessaires au développement de la compétence sont organisés au sein de bloc de compétence et de connaissance (noté UE pour Unité d'Enseignement sur votre programme de formation). Au sein de chaque Bloc de Compétence et de Connaissance, il est important de s'assurer qu'il n'y a pas de déséquilibre entre les enseignements de connaissance et l'évaluation de la compétence. C'est pourquoi il est possible qu'une note minimale soit exigée pour chaque enseignement au sein de chaque Bloc de Compétence et de Connaissance.

Néanmoins, vous avez des possibilités de compensation inter-semestre : si vous avez des difficultés au premier semestre, votre travail du second semestre permet de compenser un départ difficile. Le jury est très sensible à la progression en cours de formation.

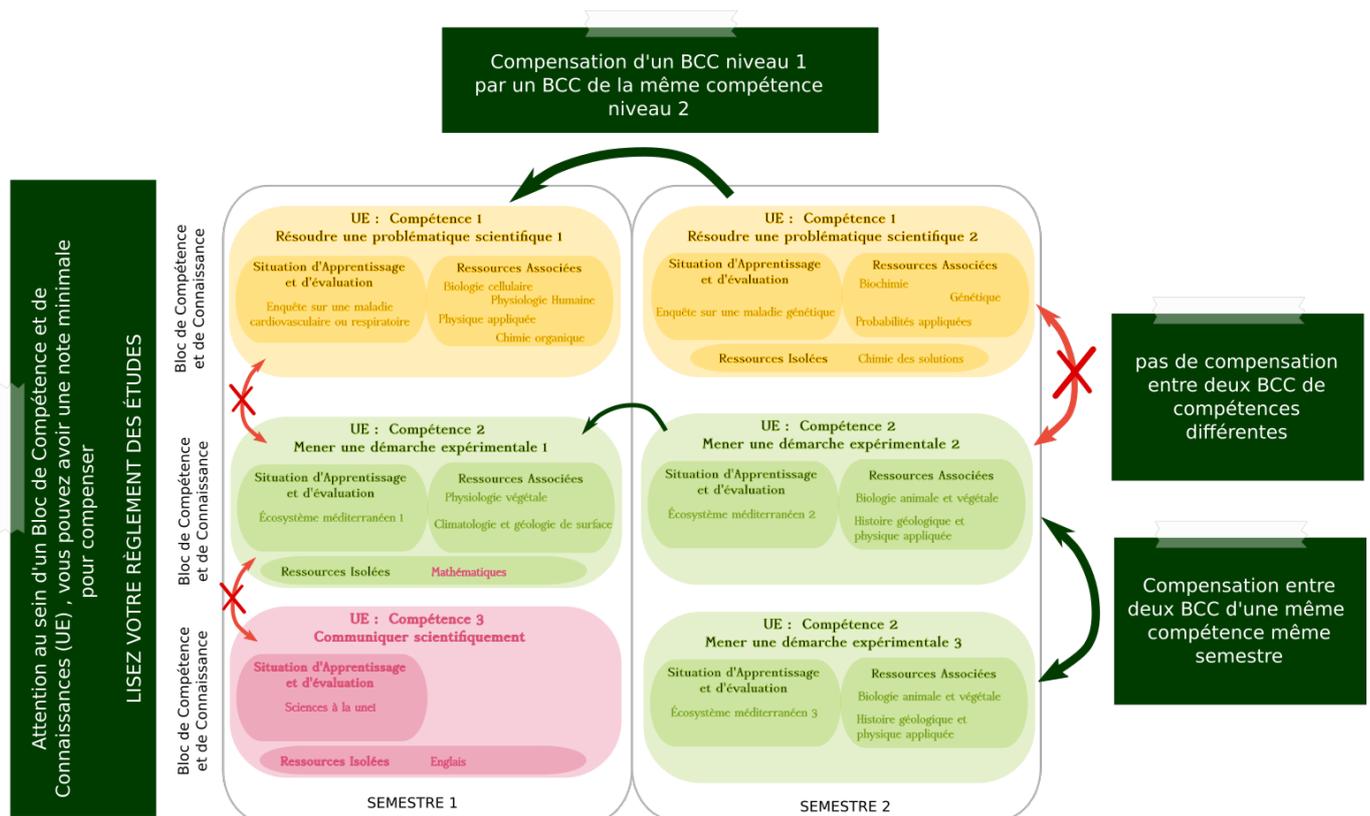


FIGURE 1.4 – Règles de compensation BCC : Bloc de Compétence et de Connaissance, UE : Unité d'Enseignement

## Quand est-ce que j'entraîne mes compétences ?

### A. Des Situations d'Apprentissage et d'Évaluation pour s'entraîner

Dans votre programme de formation, certaines Unités d'Enseignement (UE) portent le nom d'une des compétences du référentiel. Ce sont des Blocs de Compétences et de Connaissances (BCC) dans lesquels est entraînée et évaluée la compétence associée. Dans ces UE, au moins un ECUE (Élément Constitutif d'une Unité d'Enseignement) est indiqué avec le nom SAÉ (Situations d'Apprentissages et d'Évaluation) et la modalité d'évaluation est indiquée "SAE". Ce sont des enseignements dédiés à l'entraînement et à l'évaluation de la compétence. Des Ressources Associées (RA) sont nécessaires pour réussir la situation d'apprentissage. Vous retrouvez aussi ces ressources disciplinaires dans les UE dédiées aux compétences. D'autres Ressources dites "Isolées" (RI) sont des ressources socles et incontournables de la formation. Les RA et les RI sont des enseignements disciplinaires évalués par des examens sur tables ou des exercices en autonomie. Votre capacité à utiliser correctement ces ressources dans le cadre de la compétence est évaluée dans la SAÉ.



FIGURE 1.5 – Unités d'Enseignement de type Bloc de Compétence et de Connaissance

## B. C'est quoi une situation d'apprentissage et d'évaluation ?

### 1 Des situations authentiques :

Comme une compétence ne peut s'entraîner qu'à travers une action, l'équipe pédagogique vous propose de réaliser des travaux en cohérence avec des situations professionnelles liées à chaque compétence. Une situation d'apprentissage peut être une étude de cas (diagnostic médical par exemple), un projet ou la résolution d'un problème. En cohérence avec l'alignement pédagogique, les critères d'évaluations sont établis selon la compétence et le niveau de développement attendu. Ces critères vous sont donnés en début de semestre au travers d'une grille critériée vous permettant de comprendre plus concrètement les attendus et vous guider dans votre action. Dans une SAÉ, l'évaluation est réalisée sur vos rendus finaux mais aussi sur la stratégie que vous avez suivie pour arriver au résultat, sur votre capacité à justifier vos choix et vous corriger (POUMAY, TARDIF et GEORGES, 2017).



FIGURE 1.6 – Les Situations d'Apprentissage et d'Évaluation

#### ATTENTION

Pour bien réussir, il faut d'abord bien lire toutes les ressources à votre disposition : comprendre, reformuler les attendus ainsi que la grille d'évaluation ou grille critériée.

## **2 Des scénarisations pour apprendre l'autonomie**

Chaque Situation d'Apprentissage et d'Évaluation est scénarisée c'est-à-dire que les séances sont réparties au cours du semestre en plusieurs étapes. Chaque étape est constituées de séances en présentiel et de rendus intermédiaires à compléter en autonomie. Certaines séances sont destinées à l'accompagnement de votre travail de façon à bien expliciter et travailler les attendus d'autres sont des séances de méthodologie.

## **3 Des corrections formatives pour progresser**

Ces corrections ne donnent pas lieu à une évaluation notée : elles sont dites "formatives". Elles vous permettent d'améliorer votre travail et de mieux comprendre les attendus. Elles peuvent se faire sous forme de corrections écrites de l'enseignant, de corrections globales par l'enseignant en séances de TD, d'évaluations par les pairs (les étudiants s'évaluent les uns les autres) ou sous forme de séances de tutorats. Afin de bien réussir, il est donc essentiel de suivre l'ensemble des étapes et de remplir les documents au fur et à mesure afin de pouvoir profiter au maximum des corrections par les enseignants.

## **4 Des ressources associées sur lesquelles appuyer son travail**

Pour chaque situation d'apprentissage, un programme de connaissances disciplinaires et de savoir-faire est défini par l'équipe pédagogique de façon à vous permettre de réaliser le travail attendu. Ce programme est dispensé dans les enseignements notés RA pour "ressources associées". Vous devez être capable de justifier les choix que vous faites dans les travaux des SAÉs en vous appuyant sur ces ressources.

### **ATTENTION**

la présence est obligatoire à toutes les séances et chaque séance donne lieu à une évaluation formative par l'enseignant pour vous aider à progresser.

# La réflexivité pour monter en compétences

## A. Qu'est-ce que la réflexivité ?

Dans le développement des compétences, l'étudiant doit acquérir de la « réflexivité ». La réflexivité est la capacité à évaluer son propre travail mais également à proposer des corrections (LEROUX, 2015). Elle doit avoir lieu à chaque étape du travail :

- **Avant de commencer le travail, s'interroger** : ai-je bien compris ce qu'on attend de moi ? Ai-je bien compris la compétence visée, le déroulé, l'évaluation, les livrables ?
- **Pendant la SAÉ, au cours du semestre, réguler son travail** : à chaque étape vous devez décrire le travail réalisé, les choix que vous avez faits et être capable de les expliquer et de les améliorer.
- **A la fin de votre travail, analyser** : vous devrez pouvoir par exemple identifier vos points forts et vos points faibles tant en terme d'organisation de votre travail ou des choix que vous avez faits pendant le semestre qu'en terme de résultats obtenus. Cette analyse vous permet de proposer des solutions aux difficultés que vous avez rencontrées ou de démontrer comment vous vous adapteriez à un scénario sensiblement différent. Certaines SAÉs courent sur deux semestres et vous pourrez ainsi mettre en œuvre les solutions proposées au second semestre ou démontrer votre capacité d'adaptation.

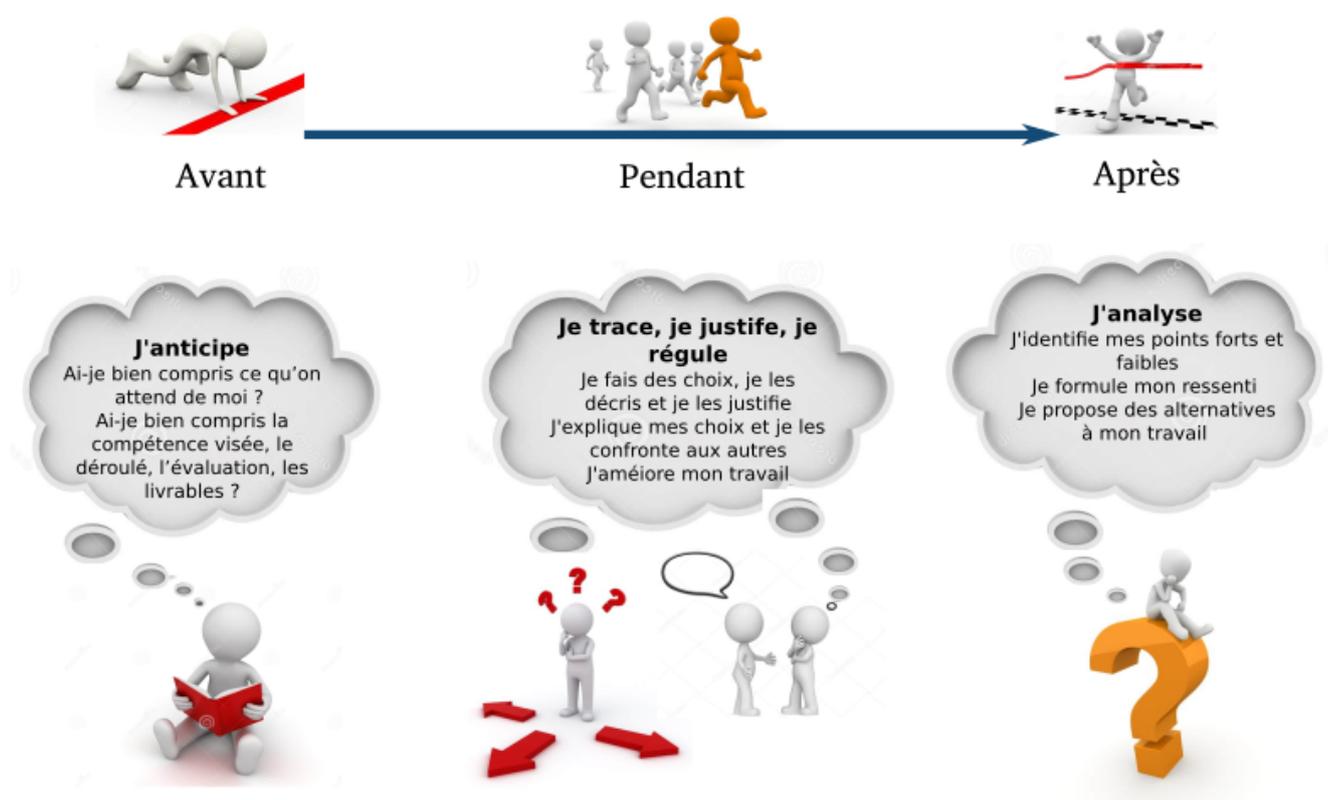


FIGURE 1.7 – La réflexivité tout au long du chemin

## B. Sur quel support puis-je montrer ma réflexivité ?

---

Vous pouvez démontrer votre réflexivité soit à l'écrit soit à l'oral pendant les séances de TD, de tutorat ou des oraux dédiés.

### 1 Les auto-évaluations et évaluations par les pairs

Au cours de certaines SAÉs, vous êtes amenés à vous auto-évaluer sur des questionnaires en ligne. Ces questionnaires peuvent porter sur la bonne lecture des attendus de la SAÉ, sur une réelle évaluation de votre travail ou de celui d'autres étudiants à partir de la grille d'évaluation de l'enseignant. Ces exercices sont là pour vous aider à corriger votre travail et à le relire.

### 2 Le carnet de bord

Un carnet de bord peut être proposé pour chaque SAÉ (LEROUX, 2015). Il est à remplir au fur et à mesure du semestre. Ce carnet de bord est évolutif au cours de la formation.

Le carnet de bord de L1 a pour premier objectif de vous inciter à garder des traces de vos actions. Vous noterez donc ce que vous réalisez à chaque séance en présence des enseignants mais aussi votre travail en autonomie. Vous documenterez votre carnet de bord avec des photos ou d'autres preuves du travail que vous avez réalisé ainsi qu'avec les rendus intermédiaires ou finaux imposés par les enseignants. Le second objectif est de faire des liens entre les ressources disciplinaires associées à la SAÉ et le travail que vous avez réalisé.

En L2 et en L3, le carnet de bord se complexifie et vous emmène à justifier vos choix ainsi qu'à corriger votre travail. Il contient également un bilan final de réponse à des questions permettant d'évaluer votre capacité à prendre du recul sur votre production.

Ce carnet de bord peut être proposé sous une forme plus authentique c'est-à-dire dans un format professionnel comme le cahier de laboratoire en recherche.

### 3 Le portfolio

Le portfolio est un outil qui permet de démontrer ses compétences (LEROUX, 2015)

- **Le portfolio d'apprentissage** est très complet. Il est destiné à l'évaluation terminale par les enseignants du développement des compétences. Pour chaque compétence, vous rassemblez des preuves qui démontre à la fois le résultat de votre travail mais aussi votre démarche, la progression au cours de la formation et votre réflexivité. Toutes ces informations sont déjà répertoriées dans vos carnets de bord : il est donc essentiel de bien les remplir. Il est destiné à l'équipe de formation et sera introduit au plus tôt en L2.
- **Le portfolio de présentation** s'apparente au book présenté dans les formations artistiques. Il démontre votre niveau dans chaque compétence à travers vos plus belles réalisations. Il peut être destiné à l'équipe de formation mais également utilisé pour postuler à une autre formation ou à un poste. Ce travail pourra être introduit en troisième année et peut être assorti d'un oral pour la certification finale de vos compétences.

## RÉFÉRENCES

- HENRI BOUDREAU (2015). *INTERPRETER ET REPRESENTER LES SAVOIR-ETRE PROFESSIONNELS POUR POUVOIR CONCEVOIR DES ENVIRONNEMENTS DIDACTIQUES POUR LES FAIRE DEVELOPPER*.
- LEROUX, Lyne (2015). *Évaluer les compétences au collégial et à l'université : un guide pratique*. eng. OCLC : 1019445110. Montréal : Chenelière. ISBN : 978-2-921793-53-7.
- POUMAY, Marianne, Jacques TARDIF et François GEORGES (2017). *Organiser la formation à partir des compétences : un pari gagnant pour l'apprentissage dans le supérieur*. fre. Pédagogies en développement. Louvain-la-Neuve : De Boeck supérieur. ISBN : 978-2-8073-0785-8.
- TARDIFF, J. (2006). *L'évaluation des compétences : documenter le parcours de développement*. fre. OCLC : 67400219. Montréal : Chenelière éducation. ISBN : 978-2-7650-1005-0.

## CHAPITRE 2

# Maquette - Référentiel Règlement des Études

CHAPITRE

2

RÉFÉRENTIEL - MAQUETTE  
RÈGLEMENT DES ÉTUDES

## COMPÉTENCES

## COMPOSANTES ESSENTIELLES

## CONTEXTES

### COMMUNIQUER sur une thématique environnementale

- en analysant des données scientifiques fiables
- en organisant ses propos de façon à répondre à un questionnaire
- en faisant preuve d'esprit critique
- en utilisant la diversité des supports de communication
- en respectant la propriété intellectuelle
- en s'exprimant de façon claire en anglais et en français

- Dans le cadre de l'écriture d'un article de journalisme scientifique
- Dans le cadre d'une conférence grand public

### ANIMER Une action de médiation sur l'environnement au sein d'une entreprise, d'une structure public ou d'une association

- en réalisant un diagnostic et/ou un audit des besoins de la structure
- en menant des interventions dans le respect des techniques de médiations et de communication
- en mettant en œuvre des partenariats adaptés à l'activité, aux enjeux et aux publics visés
- en déployant des dispositifs de médiations adaptés au public et aux enjeux sociétaux
- en réalisant une évaluation de l'action menée

- dans le cadre de la mise en place de mesures de protection de l'écosystème
- dans le cadre d'un évènement culturel
- dans le cadre d'un programme pédagogique sur les enjeux environnementaux

### Construire son parcours professionnel

- en identifiant une structure en relation avec les acquis de la mention
- en valorisant son identité, ses compétences et son projet professionnel en fonction du contexte
- en situant son rôle et sa mission au sein d'une organisation
- en évaluant régulièrement sa pratique

- dans le cadre d'une association de protection de l'environnement
- Dans le cadre d'une structurel étatique ou d'une entreprise déployant un programme autour de l'environnement
- dans le cadre d'une structure culturelle déployant un programme autour de l'environnement

## COMPÉTENCES DE SPÉCIALITÉ DU PARCOURS

### GUIDER Un public dans une zone littorale ou continentale

- en choisissant un espace naturel adapté
- en favorisant la compréhension des enjeux écologiques de la zone concernée
- en respectant les règles de sécurité, les normes environnementales et une démarche éthique
- en adaptant ses activités au public et à l'espace naturel
- En réalisant une évaluation de ses activités

- Dans le cadre de l'écotourisme
- Dans le cadre d'un programme pédagogique



DOMAINE DE FORMATION : SCIENCES TECHNOLOGIE, SANTÉ

UFR DE SCIENCES ET TECHNIQUES

REGLEMENT D'EXAMEN SPÉCIFIQUE AU DIPLÔME DE LICENCE PROFESSIONNELLE

MENTION : MÉTIERS DE LA MÉDIATION SCIENTIFIQUE ET TECHNIQUE

FORMATION PAR ALTERNANCE

EDITION ANNEE UNIVERSITAIRE : 2024-2025 à 2028-2029

Vu le code de l'éducation, notamment ses articles L.612-2 à L.612-4, relatifs au déroulement des études supérieures de premier cycle ;

Vu l'arrêté du 22 janvier 2014 modifié fixant le cadre national des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux de licence, de licence professionnelle et de master ;

Vu l'arrêté du 9 mars 2018 relatif au cadre national sur les attendus des formations conduisant à un diplôme national relevant du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 30 juillet 2018 relatif au diplôme national de licence ;

Vu l'arrêté du 30 juillet 2019 définissant le cadre national de scolarité et d'assiduité des étudiants inscrits dans une formation relevant du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 27 janvier 2020 relatif au cahier des charges des grades universitaires de licence et de master ;

Vu l'arrêté du 03 mai 2024 d'accréditation de l'Université de Toulon à délivrer des diplômes nationaux ;

Vu le règlement général des études et des examens, adopté en CFVU le 27 juin 2024.

## Section 1. Préambule

Le règlement général des études susvisé définit le cadre commun des dispositions relatives à l'organisation et au déroulement des formations dispensées par l'université de Toulon, hors 3<sup>e</sup> cycle. Il convient de s'en référer.

Le présent règlement a pour objet de définir les modalités propres à la mention du diplôme visé.

## Section 2. Déroulement de la licence

La licence Professionnelle est un diplôme national de l'enseignement supérieur conférant à son titulaire le grade de licence et sanctionnant un niveau correspondant à l'obtention de 180 crédits ECTS (European Credit Transfert and accumulation System).

La licence mention Métiers de la Médiation Scientifique et Technique est organisée sous la forme du parcours suivant :

- Communiquer, Guider, Animer sur le Littoral et l'Environnement (CIGALE)

Le parcours de formation est organisé sur une année soit deux semestres (S5 et S6) et permet à l'accès à un diplôme reconnu au niveau européen pour les formations se terminant à bac+2 ainsi que de donner une formation professionnalisante aux étudiants de licence générale.

Au sein d'une même mention, une licence permet l'acquisition de compétences transversales communes aux différents parcours-types de la formation.

La licence permet de développer les compétences décrites dans le référentiel de compétences de la formation. Ces compétences intégratrices contiennent les compétences décrites dans la fiche RNCP 30109 de la formation. Quatre compétences sont définies pour ce diplôme :

- Communiquer sur une thématique environnementale
- Guider un public dans une zone naturelle littorale ou continentale.
- Animer une action de médiation sur l'environnement au sein d'une structure
- Construire son parcours professionnel.

### Section 3. Conditions d'admission

Dans les conditions définies par l'article L 612-3 du Code de l'Éducation, sont autorisés à présenter un dossier de candidature en Licence professionnelle dans la limite des capacités d'accueil de cette formation en téléchargeant un dossier e-candidat (voir sur le site de l'Université) :

- les titulaires d'un D.E.U.G., L2, DUT, BTS, DEUST, ou de 120 ECTS acquis dans le cadre d'un cursus de Licence ou de DUT, obtenus dans un domaine de formation compatible avec celui de la Licence professionnelle.

- les titulaires d'un diplôme d'État français bac+2 et d'un diplôme ou titre homologué par l'État au niveau III admis en dispense ou en équivalence, en application de la réglementation nationale, conformément aux dispositions des décrets relatifs à la validation des acquis.

La procédure effectuée par la commission d'admission à la licence professionnelle Métiers de la Médiation Scientifiques et Techniques comprends une phase d'examen du dossier de candidature qui peut être complétée par un entretien du candidat devant la commission.

L'admission n'est définitive qu'après signature d'un contrat de travail (contrat de professionnalisation ou d'apprentissage) entre le candidat et une structure d'accueil.

### Section 4. Modalités d'inscription

L'inscription administrative est annuelle, personnelle et obligatoire. Les périodes et modalités d'inscription sont consultables à l'adresse : <http://www.univ-tln.fr/Inscriptions-a-l-Universite-de-Toulon.html>.

A l'issue de son inscription administrative, l'étudiant procède à son inscription pédagogique. L'inscription pédagogique est obligatoire et détermine le cursus pédagogique. Elle est faite en début d'année universitaire auprès de la composante.

Chaque étudiant inscrit en licence conclut un contrat pédagogique pour la réussite étudiante qui prend en compte son profil, son projet personnel, son parcours de formation, les modalités destinées à favoriser sa réussite et les aménagements spécifiques à son profil.

*Le nombre d'inscriptions en licence professionnelle est limité à 2.*

*Le redoublement en licence professionnelle est soumis à la commission pédagogique de recrutement de la licence sur proposition du jury et entériné par le président de l'Université.*

*Très important : L'inscription administrative pour la LP en alternance est subordonnée ultimement à l'obtention d'un contrat de travail (contrat d'apprentissage ou contrat de professionnalisation) avant le début de la formation. Un redoublement implique la signature d'un nouveau contrat de travail*

## Section 5. Organisation des enseignements

La formation de licence professionnelle par alternance comprend au maximum 420 heures d'enseignement ou d'encadrement pédagogique. Ces heures sont réparties sur douze semaines selon le calendrier de la formation. La présence à toutes les séances est obligatoire.

La formation est constituée de 3 UE compétences par semestre qui contiennent chacune une ECUE de Situations d'Apprentissage et d'Évaluation.

## Section 6. Modalités de contrôle des connaissances et des compétences

### 6.1.

La formation est entièrement évaluée en contrôle continu intégral avec comme modalité unique l'évaluation en compétence : les compétences et les connaissances sont évaluées au sein des Situations d'Apprentissage et d'Évaluation comme une part de la compétence à développer. Il n'y a pas de modalité d'évaluation en examen. La seconde chance réside dans les corrections formatives en cours de formation ainsi que dans la soutenance et la présentation du portfolio permet la certification finale des compétences de la formation.

### Situations d'apprentissage et d'évaluation (SAÉ)

Le travail à effectuer dans le cadre d'une Situation d'Apprentissage et d'Évaluation (SAÉ) doit obligatoirement être réalisé dans le temps imparti avec un strict respect des dates de rendu. Le non-respect des échéances pour la remise d'un travail ou la non-participation injustifiée à une étape du travail demandé entraîne l'attribution de la note de 0/20. En cas d'absence prolongée et dûment justifiée de l'étudiant, un délai supplémentaire équivalent à la durée de l'absence peut être accordé à l'étudiant pour la remise du rapport ou du projet. Cette possibilité ne confère aucun droit pour l'étudiant. La demande doit obligatoirement être faite dans un délai de 7 jours au plus tard après la date de la première échéance, à l'enseignant responsable de la SAÉ.

Dans tous les cas de productions d'écrits qu'il réalise, l'étudiant est tenu d'y adjoindre un engagement de non-plagiat.

### 6.2.

## Section 7. Modalités d'acquisition des crédits européens (ECTS) et règles de progression

### 7.1. Calcul des notes

Les maquettes de formation en annexe précisent la nature des épreuves, les coefficients et crédits ECTS de chaque ECUE et UE.

Dans le cadre des ECUE évalués en contrôle continu intégral, le contenu, la forme et la pondération entre les épreuves au sein des ECUE sont précisés par l'enseignant responsable de l'ECUE, par écrit en première séance.

**ECUE** : La note de l'ECUE est obtenue selon la règle de calcul spécifiée dans la maquette de formation en annexe. Lorsque l'ECUE fait l'objet d'une combinaison de notes (de contrôles continus, de TP, et/ou de travaux rendus, ...), la règle de calcul de la note de l'ECUE est précisée par l'enseignant par écrit en première séance.

**UE** : La note de l'UE est obtenue en effectuant la moyenne des notes des ECUE affectées de leur coefficient.

**SEMESTRE** : La note du semestre est obtenue en effectuant la moyenne des notes des UE affectées de leur coefficient.

**ANNEE** : La note de l'année est obtenue en effectuant la moyenne des notes des 2 semestres sans coefficient.

**DIPLOME** : La note du diplôme est obtenue en effectuant la moyenne des notes des 3 années de licence sans coefficient.

Dans le cas d'une demande de validation pour l'obtention d'un diplôme, le jury peut attribuer une note à un ECUE, une UE, un semestre ou une année.

### 7.2. Modalités de compensation

Pour obtenir les crédits ECTS de chaque année, semestre, UE, ECUE l'étudiant doit :

- soit les obtenir directement en obtenant une note supérieure ou égale à 10/20 ;
- soit les obtenir par compensation.

Une UE dont la note est supérieure ou égale à 10/20 est définitivement acquise et capitalisable. L'étudiant valide l'UE et les ECUE qui la composent.

Les UE suivantes se compensent entre elles (lister les UE) :

- UE52 et l'UE62
- UE53 et UE61
- 

### 7.3. Modalité de report de notes

Toute UE validée étant définitivement acquise, l'étudiant non admis en session initiale ou redoublant bénéficie du report automatique des notes obtenues dans les ECUE des UE validées, et des notes supérieures ou égales à 10/20 de tout autre ECUE. L'étudiant devra alors repasser tous les ECUE des UE non validées et dont la note est inférieure à 10/20.

Dans le cas d'une évaluation sur 2 sessions, la seconde chance ne peut pas s'appliquer aux éléments pédagogiques (résultat supérieur ou égal à 10) validés en première session.

### 7.4. Règles de progression et redoublement

Sauf décision du jury autorisant le passage a minima, tel que défini au point 7.5, la non acquisition de la totalité de 60 crédits ECTS de l'année en cours entraîne une situation de redoublement.

*Le nombre d'inscriptions en licence professionnelle est limité à 2.*

Le redoublement en licence professionnelle est soumis à la commission pédagogique de recrutement de la licence sur proposition du jury et entériné par le président de l'Université.

7.5.

#### 7.6. Inscription tardive

Les absences liées à une inscription tardive se traduisent par la possibilité de passer une épreuve de substitution ou par une neutralisation des coefficients correspondants. Le choix doit figurer dans le contrat pédagogique conclue avec l'étudiant en accord avec l'enseignant en charge de l'ECUE.

### Section 8. Modalités d'obtention du diplôme et mentions

#### 8.1. Validation du diplôme

Chaque année, semestre, UE, ECUE est validé si l'étudiant a obtenu les crédits ECTS qui lui sont affectés.

La délivrance du diplôme est subordonnée à :

- la validation de l'ensemble des UE
- la réalisation de la période d'immersion en structure d'accueil et de la soutenance finale
- 

#### 8.2. Diplôme de Licence

Les mentions sont délivrées aux deux sessions en fonction de la moyenne générale obtenue par l'étudiant sur l'ensemble des 3 années de la Licence (L1, L2, L3) :

- mention passable si la moyenne générale est supérieure ou égale à 10/20 ;
- mention assez-bien si la moyenne générale est supérieure ou égale à 12/20 ;
- mention bien si la moyenne générale est supérieure ou égale à 14/20 ;
- mention très bien si la moyenne générale est supérieure ou égale à 16/20.

### Section 9.

## Spécificités des formations en alternance

### Au niveau de la formation

En ce qui concerne les dates de contrat, un contrat d'alternance peut débuter 3 mois avant le démarrage de la formation et jusqu'à 3 mois après. Cependant, le contrat doit respecter quatre règles :

- Le 1er jour de formation doit avoir lieu dans les 3 premiers mois du contrat ;
- Le 1er jour en entreprise doit avoir lieu dans les 3 premiers mois du contrat ;
- Le temps en centre de formation doit être au minimum de 25% de la durée totale du contrat pour le contrat d'apprentissage et 15 % pour le contrat de professionnalisation
- La durée du contrat est équivalente à la durée de cycle de formation et ne peut être d'une durée inférieure à 6 mois.

NB : **La date de soutenance de fin de cycle de formation doit être incluse dans la période du contrat.**

◇ Source : articles L6211-2, L6222-12, L6222-7-1 du Code du travail

Attention : La durée du contrat d'apprentissage (quand il est conclu à durée limitée) est égale à celle du cycle de formation théorique suivi. ([Art. L6222-7-1 du Code du travail](#))

### Au niveau de l'apprenti

L'apprenti doit répondre à une obligation d'assiduité comme le précise l'article L6221-1 du Code du travail « [...] L'apprenti s'oblige, en retour, en vue de sa formation, à travailler pour cet employeur, pendant la durée du contrat, **et à suivre cette formation.** »

Dans le cadre d'un contrat d'apprentissage, le pouvoir de sanction envers l'apprenti fautif est partagé entre l'employeur et le CFA.

En effet, le CFA dispose d'un pouvoir de sanction au sein de son établissement, qui est encadré par le règlement intérieur. Comme le prévoit l'article R6352-3 du Code du travail, une sanction peut être toute mesure, autre que les observations verbales, prise par le directeur de l'organisme de formation ou son représentant, à la suite d'un agissement du stagiaire ou de l'apprenti considéré par lui comme fautif, que cette mesure soit de nature à affecter immédiatement ou non la présence de l'intéressé dans la formation ou à mettre en cause la continuité de la formation qu'il reçoit.

La sanction par le CFA peut aller de l'avertissement jusqu'à l'exclusion selon les circonstances (fréquence des absences, présences de justificatifs ...) et ce qui est prévu dans le règlement intérieur. Plusieurs éléments de contexte sont à prendre en compte, il est à retenir que chaque sanction est individualisée.

Par ailleurs, comme pour les autres salariés, l'employeur dispose d'un pouvoir disciplinaire vis-à-vis de l'apprenti. L'article L6222-24 du Code du travail en son alinéa 1 précise que **le temps consacré par l'apprenti à la formation dispensée dans les centres de formation d'apprentis est compris dans l'horaire de travail.**

Par conséquent, l'employeur conserve son pouvoir de direction et de sanction envers l'apprenti pour les faits accomplis pendant le temps de formation.

L'employeur peut donc opérer une retenue sur salaire en cas d'absence injustifiée ou prendre des mesures disciplinaires en respectant le principe selon lequel toute sanction doit rester proportionnée à la faute commise.

### Au niveau du suivi

le responsable de la formation doit nommer un tuteur académique qui est en lien avec l'alternant et le tuteur entreprise

le tuteur académique suit l'alternant durant la formation, suite la réalisation du mémoire, est présent à la soutenance et réalise 2 visites en entreprise : une physique et une à distance, lors de cette visite l'alternant est présent. Un procès verbal est réalisé et signé par les 3 parties ;

CHAPITRE 3

# Syllabus des SAÉs

CHAPITRE

3

SYLLABUS DES SAÉS

**COMMUNIQUER**  
**Rédaction d'un article papier et web et**  
**conférence sur un enjeux environnemental**  
2024

V. Garlatti  
Université du Sud Toulon Var

## I. RÉDACTION D'UN ARTICLE PAPIER ET WEB ET CONFÉRENCE SUR UN ENJEUX ENVIRONNEMENTAL

En tant que médiateur scientifique, votre premier objectif est d'être capable de réaliser des communications qui respectent à la fois la qualité et la justesse de l'information scientifique mais qui sont aussi compréhensibles par le public visé avec une esthétique professionnelle. Pour cela, vous allez prendre en charge une thématique environnementale qui présente un intérêt sociétal et choisir votre public cible. Vous devez également définir en amont : un format de document écrit (flyer, article court, poster, affiche), un format de conférence orale (quel public, quel contexte) et une page web. Il sera préférable sur ce travail soit en cohérence avec vos missions d'apprentissage et puisse être valorisé dans votre structure d'accueil. Une de ces communications devra être traduite en anglais. L'utilisation de traducteurs est autorisée.

Vous allez réaliser des recherches bibliographiques sur votre thème de façon à extraire des données fiables de la littérature. N'oubliez pas d'extraire des résultats expérimentaux chiffrés ! Une fois ce travail réalisé, vous allez organiser ces données (plan, figure) de façon à les rendre compréhensibles et intéressantes pour le public cible. Finalement, vous allez travailler la qualité du rendu de ces formats de communication.

## II. OBJECTIFS D'APPRENTISSAGE

L'objectif de cet enseignement est de vous accompagner dans le développement de la compétence COMMUNIQUER sur une thématique environnementale. Il faut bien cadrer votre thématique de façon à ce qu'elle vous permette de respecter l'ensemble des composantes essentielles de la compétence :

- en analysant des données scientifiques fiables
- en organisant ses propos de façon à répondre à un questionnaire
- en faisant preuve d'esprit critique
- en utilisant la diversité des supports de communication
- en respectant la propriété intellectuelle
- en s'exprimant de façon claire en anglais et en français

### III. LIVRABLES

Au cours du développement de la compétence COMMUNIQUER sur une thématique environnementale, vous devrez rendre plusieurs documents obligatoires afin de montrer votre progression :

- Une fiche bibliographique pour chaque référence retenue (début semaine 41 - modèle ci-après)
- Un espace Zotero organisé avec les fiches bibliographiques associées aux sources
- Une fiche résolution montrant l'organisation de vos données sous forme de plan et de figures (modèle ci-après).
- Un document sur votre thème destiné à l'impression (version non mise en page semaine 41) version mise en page (semaine 49)
- une conférence avec support de présentation de 5mn
- une page web avec interactivité

## Recto de la fiche bibliographique : les données scientifiques

Rédacteur de la fiche : V. Garlatti - Groupe : Aucun

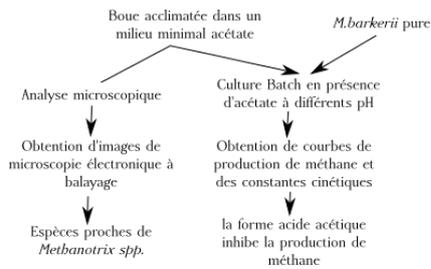
Titre <i>inetics of the Methanogenic Fermentation of Acetate</i>				
Auteurs	Revue de publication	Date	Volume/Issue	Type
S.FU UZA I, N.NISHIO, AND S.NAGAI	Applied et environnementale microbiology	octobre 1990	Vol. 56, No. 10	article de recherche

### Contenu global de la source

#### Objectif

La digestion de la matière organique dans les boues entraîne la production de  $CO_2$  et de  $CH_4$ , valorisable. L'article présente l'analyse de l'effet de la concentration en acétate et du pH sur le taux de production de  $CH_4$  dans des cultures pures de *Methanosarcina barkeri* et dans des boues avec des cellules de type *Methanotrix* spp. dominant.

#### Organigramme du contenu



#### Limites de l'étude et perspectives

Limites : Une seule espèce référence, identification uniquement morphologique des espèces dans la boue, pas d'identification population totale  
Perspective : Aucune perspective n'est proposée par les auteurs.

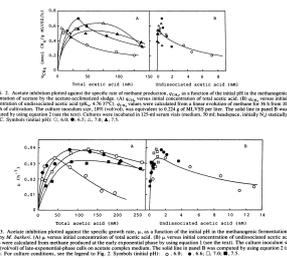
### Données extraites de l'article pour répondre à la problématique

#### Rappel de la problématique

**Problématique** : Stratégies de valorisation des boues des bassins d'épuration en fonction des flux de matières organiques entrants et de l'écosystème.  
**Sous-parties concernées** : optimisation de la production méthane, gestion du pH

#### Données extraites

extrait de l'article : Cela peut être des données reprises sous-forme de texte, des figures.



**Remarques** : Si les données doivent servir à illustrer expérimentalement la revue, alors par soucis de lisibilité et d'esthétique, les courbes devront refaites dans un logiciel approprié.

FICHE BIBLIOGRAPHIQUE VERSO

### Les ressources nécessaires à la compréhension

Rédacteur de la fiche : V. Garlatti - Groupe : Aucun

Ressources scientifiques		Ressources langagières	
Données non comprises/connues	Référence / Cours	Terme incompris	Traduction (référence / cours)
Trophisme des méthanogènes	(WILLEY et al., 2008) / Microbiologie 1	Slug	Boue (Oxford English Dictionary)
Technique de microscopie électronique à balayage	(WILLEY et al., 2008) / Microbiologie 1	Threshold	seuil (Oxford English Dictionary)

## Stratégies des cellules infectées pour reconnaître le virus de l'hépatite C (HCV)

Rédacteur de la fiche : V. Garlatti - Groupe : Aucun

**Problématique** : Les virions infectent des cellules cibles de type différent selon leur tropisme. Si ces cellules ne sont pas toujours des cellules immunitaires à proprement parler, elles sont néanmoins les premières à réagir.

### I. Détection du pathogène

#### 1 Détection AN viral

Contenu détaillé de la sous-partie 2

#### 2 Production interféron type I

Contenu détaillé de la sous-partie 1

#### 3 Détection du virion

Contenu détaillé de la sous-partie 1

### II. Interférons de type I et blocage viral

#### 1 Détection auto et paracrine

Contenu détaillé de la sous-partie 1

#### 2 Ralentissement du cycle viral

Contenu détaillé de la sous-partie 1

#### 3 Activation des cellules immunitaires

Contenu détaillé de la sous-partie 1

### III. Réponse virale

Contenu détaillé de la sous-partie 1

#### 1 Blocage de la reconnaissance

Contenu détaillé de la sous-partie 1

#### 2 Blocage du facteur de transcription

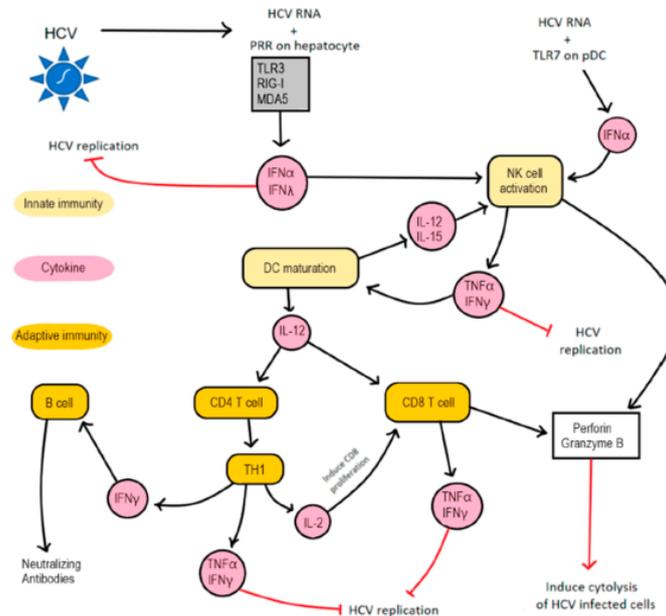
Contenu détaillé de la sous-partie 1

## Références

- 1 DeGaulle I. CHIGBU et al. Hepatitis C Virus Infection : HostVirus Interaction and Mechanisms of Viral Persistence". eng. In : *Cells* 8.4 (avr. 2019), p. 376. ISSN : 2073-4409. DOI : 10.3390/cells8040376.
- 2 Takeshi SAITO et al. Innate immunity induced by composition-dependent RIG-I recognition of hepatitis C virus RNA". eng. In : *Nature* 454.7203 (juill. 2008), p. 523-527. ISSN : 1476-4687. DOI : 10.1038/nature07106.

### Figure Bilan

Ici la figure indiquée (avec sa légende) est la figure issue de la revue 1 . Vous devrez réaliser vos propres figures à partir de Biorender et Inkscape



**FIGURE 1** — "A host immune response to an HCV infection : The interaction between HCV and hepatocytes induces innate and adaptive immune responses. During an HCV infection of hepatocytes, HCV RNA engages TLR3, RIG-1, and MDA5 on infected hepatocytes as well as TLR7 on pDC to induce the secretion of type I and III interferons. Type I and III IFN inhibit HCV replication and activate N cells. Activated N cells produce IFN-γ and TNFα, which induce DC maturation and inhibit HCV replication. Matured DC produce IL-12 that induce the differentiation of CD4 T cells and Cytotoxic T cells, respectively. Additionally, IL-12 and IL-15 secreted by DC activate N cells. Th1 cells secrete IL-2, IFN-γ, and TNFα. IL-2 induce the proliferation of CD8 T cells, whereas IFN-γ and TNFα inhibit HCV replication without inducing a cytolysis of HCV-infected cells. Furthermore, IFN-γ produced by Th1 cell induce the differentiation of B cells into plasma cells that produce neutralizing antibodies. Finally, perforin and granzyme B produced by CTL and activated N cells induce the cytolysis of HCV-infected cells."

## IV. SCÉNARISATION

Cette SAÉ est répartie sur 4 semaines de formation à l'Université : à chaque semaine son étape de travail. La thématique étudiée ainsi que les formats de communiquer peuvent être adaptés en fonction des missions réalisées pendant l'alternance. Dans l'idéal, ce qui est réaliser au cours de cette SAÉs devrait être un travail utile pour la structure d'accueil.

Dans chaque étape du travail demandé, vous aurez des séances d'accompagnement en début de semaine afin de corriger/évaluer votre travail, des séances de ressources méthodologiques directement mise en oeuvre sur votre projet et des séances de ressources plus théoriques pour travailler vos connaissances scientifiques. Les ressources théoriques et méthodologiques sont décrites dans la partie suivante.

### A. Phase 1 : S'informer sur son thème de projet de communication

La semaine 37 est consacrée à la recherche bibliographique sur le thème environnemental.

Au cours de cette étape, deux séances d'accompagnement sont prévues :

- une séance la première semaine afin de bien définir le thème, les mots clefs associés et discuter éventuellement de l'intérêt sociétal du sujet.
- une séance en début de semaine 41 afin de corriger et finaliser la bibliographie

Deux interventions "ressources" de recherche documentaire sont consacrées à vous présenter, les sources scientifiques, à réaliser votre recherche mais aussi à organiser votre bibliographie. Ces ressources sont détaillées dans la partie suivante.

A l'issue de cette semaine de travail, il serait préférable que vous ayez terminé le gros de votre recherche bibliographique surtout si votre projet ne peut pas s'intégrer à votre travail en alternance. Si votre projet s'intègre à vos missions, alors vous pourrez affiner avec la structure d'accueil.

### B. Phase 2 : Préparer son discours écrit ou oral

La semaine 41 est consacrée à l'organisation des données que vous avez extraites de la bibliographie. Il faudra trier ces données afin de répondre à votre questionnement mais aussi travailler la rédaction d'un discours écrit et oral. Attention, il faudra correctement référencer vos sources dans le texte.

Quatre interventions "ressources" vous permettent d'avancer dans ce travail : deux interventions sur l'organisation de vos données et la rédaction de votre texte écrit, une intervention sur l'organisation d'une présentation orale et une intervention sur la manière de présenter à l'oral (phrasé, communication non verbale). Ces ressources sont détaillées dans la partie suivante.

Une séance de régulation de ces discours est prévue en début de semaine 45.

A l'issue de cette semaine de travail, il serait préférable que vous ayez terminé la rédaction de vos discours surtout si votre projet ne peut pas s'intégrer à votre travail en alternance. Si votre projet s'intègre à vos missions, alors vous pourrez affiner avec la structure d'accueil.

---

### **C. Phase 3 : Illustrer son propos**

La semaine 45 est consacrée à l'illustration de vos recherches : un schéma didactique, des photographies ou des résultats scientifique. Vous devrez aussi illustrer votre discours oral sur un support de présentation.

Trois interventions ressources vous permettra d'avancer sur ce thème : une intervention journée sur les logiciels pour illustrer, une intervention sur les supports de présentation et une intervention sur la manière de présenter ce support de présentation. Ces ressources sont détaillées dans la partie suivante.

Attention, il faudra correctement référencer vos sources dans les figures. A l'issue de cette semaine de travail, il serait préférable que vous ayez terminé l'illustration surtout si votre projet ne peut pas s'intégrer à votre travail en alternance. Si votre projet s'intègre à vos missions, alors vous pourrez affiner avec la structure d'accueil.

---

### **D. Phase 3 : Mettre en page et réaliser une conférence**

La semaine 49 est consacrée à la mise en page de documents : un document écrit, un site web et la réalisation de la conférence.

La semaine commence par une séance d'accompagnement qui vous permet de réaliser une présentation de votre conférence. Cette conférence est évaluée mais vous donne un premier retour. Cette première évaluation pourra être ré-itérée en vous filmant sur une autre tentative.

Deux interventions ressource vous permet de travail au format final de vos documents de communication : une séance sur la mise en page d'un document écrit et une séance sur la mise en page d'une page web avec l'outil Wix. Ces ressources sont détaillées dans la partie suivante.

Attention, il faudra correctement référencer vos sources. A l'issue de cette semaine de travail, vous aurez terminé vos documents finaux et vous serez évalué une première fois sur cette compétence. Vous pourrez améliorer ou compléter ce travail dans votre structure d'accueil jusqu'à la soutenance finale afin d'améliorer votre résultat si besoin.

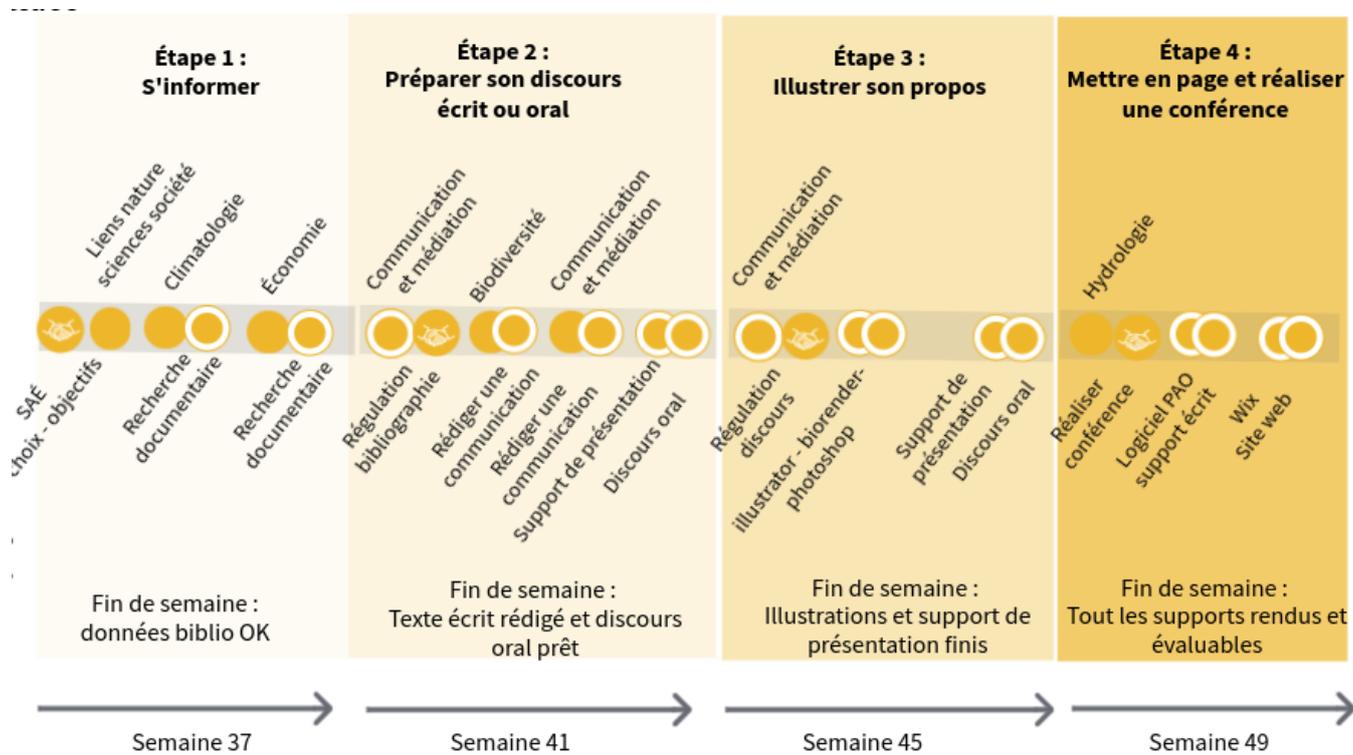


FIGURE 1 – Calendrier

## V. LES INTERVENTIONS RESSOURCES

Au fur et à mesure de l'avancée du travail, des ressources théoriques et pratiques sont mises à ta disposition. Ces ressources sont réparties en trois grands thèmes : s'informer sur des thématiques environnementales, communiquer à partir de sources fiables et Réaliser des supports avec les bons outils.

### A. S'informer sur des thématiques environnementales

L'objectif de ces séances est de travailler un savoir scientifique avec des sources fiables sur des thématiques clés en environnement. Les interventions sont sous forme de conférences débats d'une demi-journée. A chaque séance, vous devez remplir le carnet de bord.

#### 1 Lien Nature - Sciences - Société

*Intervenant : Franck Alary, Chargé de mission Education à l'Environnement pour un Développement Durable, Parc National de Port-Cros.*

Le Parc national de Port-Cros, un exemple de médiation scientifique pour une valorisation des richesses naturelles et culturelles d'un territoire méditerranéen insulaire, littoral et marin. Au cours de cette séance les points suivants seront abordés :

- les notions de nature, de science et de « société technicienne »
- présentation des problématiques activités humaines et environnement,
- les enjeux du changement global.

#### 2 Le climat en question

*Intervenant : Jean-Loup Cadiou, PRAG Université de Toulon*

Le réchauffement climatique est au coeur du débat sociétal mais quels sont vraiment les preuves scientifiques de ce changement climatique ? quelles sont les conséquences putatives ou démontrées ?

#### 3 Économie et environnement

*Intervenant : Dorothée Brécard, Professeur des Universités en économie, Université de Toulon*

Les choix économiques sociétaux ont un fort impact sur l'environnement. Au cours de cette intervention, vous discuterez avec une chercheuse en économie de l'environnement du lien entre politiques économiques et protection de l'environnement.

#### 4 Biodiversité

*Intervenant : Geoffrey Gillet, S'pèces*

Conservation de la biodiversité : listes rouges, enjeux, conservation, moyens d'action, génie écologique, services écosystémiques

Protection et valorisation des espaces et de la biodiversité : les différentes formes d'écologie / l'écologie des populations / taux, densité, dispersion, structure des populations / facteurs de développement ou limitant,

## 5 Hydrogéologie

*Intervenant : Thomas Bertin, PRAG Université de Toulon*

Cet enseignement constitue une introduction à l'hydrogéologie. L'objectif est de vous donner des bases concernant la dynamique et la gestion des eaux souterraines, qui constituent la source principale de l'eau potable consommée et dont l'état des réserves est une problématique environnementale actuelle.

---

### B. Communiquer à partir de sources fiables

Les séances de cette ressource sont réparties en plusieurs thèmes complémentaires : la théorie de la communication et de la médiation, des séances pour travailler sur les sources scientifiques et comment les trouver, les lire et les utiliser ainsi que l'organisation et la rédaction du contenu identifié.

#### 1 Communication et médiation

*Intervenant : Anne Gagnebien, MCF Université de Toulon*

#### 2 Les sources scientifiques

##### a. Base de la recherche documentaire en sciences

*Intervenant : Claudine Baraquet, MCF Université de Toulon*

À l'issue de cette séance, les étudiants seront capables :

- d'identifier les différents niveaux d'information scientifique
- d'identifier les moteurs de recherche scientifique
- d'extraire les données essentielles de sources scientifiques
- de ranger les sources dans le logiciel Zotero

Pour cela, après un petit point théorique, les étudiants devront réaliser des recherches documentaires sur le thème de leur travail, ranger les sources dans Zotero et extraire les données d'une source d'intérêt sous forme d'une fiche bibliographique. Cette fiche pourra être ajoutée dans les données Zotero.

Des supports méthodologiques de recherche documentaires réalisés par les services des BU sont mis à la disposition.

Ce travail sera organisé dans Zotero et les fiches bibliographiques associées aux sources choisies.

##### b. Recherche documentaire : les sources scientifiques en écologie

*Intervenant : Jean-Marie Ballouard, Chercheur Soptom*

A l'issue de cette séance, les étudiants seront capable d'utiliser des moteurs de recherche spécifiques de l'écologie et de faire des recherches pertinentes.

Pour cela, après un petit point théoriques, les étudiants devront approfondir les recherches commencées à la séance précédente et déterminer la fiabilité des sources avec l'aide de l'encadrant.

NB : Une séance de régulation des recherches bibliographiques avec les responsables de la formation est prévue à l'issue de ces séances de travail.

Ce travail sera organisé dans zotero et les fiches bibliographiques associées aux sources choisies.

### **3 Rédiger, parler, organiser les données**

#### **a. Rédiger une communication : organiser des données - sources**

*Intervenant : V. Garlatti, PRAG Université de Toulon*

A l'issue de cette séance, l'étudiant aura travaillé :

- l'organisation des données scientifiques associées à son thème
- proposition de figures
- la citation des sources associées à chaque sous-partie

Ce travail sera organisé dans une fiche résolution de la problématique posée - page 1.

#### **b. Rédiger une communication :**

*Intervenant : Claudine Baraquet, MCF Université de Toulon*

A l'issue de cette séance, l'étudiant aura travaillé :

- la rédaction scientifique (point théorique sur les règles de rédaction)
- la rédaction de son discours écrit
- la traduction de son discours écrit en anglais

Ce travail sera organisé dans une version non mise en page du document écrit visé.

#### **c. Organiser une présentation orale :**

*Intervenant : Jean-Loup Cadiou, organisation présentation orale*

A l'issue de cette séance, l'étudiant aura travaillé :

- Préparation du déroulé des diapos avec proposition illustrations
- Préparation discours oral

Ce travail sera organisé dans une version non mise en page du document de présentation avec titres, les illustrations prévues.

#### **d. Se positionner dans un discours oral**

*Intervenant : V. pape , éthologue, Institut Prima*

Deux séances sont dédiées au positionnement de l'étudiant dans une présentation orale. L'étudiant devra utiliser la préparation de présentation réalisée à la séance précédente pour réaliser sa conférence. Une régulation de son langage verbal et non verbal sera réalisée.

---

## C. Réaliser des supports avec les bons outils

### 1 Illustrer et traiter les images

*Intervenant : , IUT MMI*

A l'issue de cette séance, l'étudiant sera capable de réaliser une figure avec un logiciel de dessin vectoriel et de traiter des images afin d'illustrer sa communication.

Pour cela, les outils adobes (illustrator et photoshop) seront présentés à l'étudiant qui pourra immédiatement les utiliser sur son projet de communication. L'étudiant réalisera ainsi les figures nécessaires à son rendu rédigé mais aussi à sa présentation orale.

### 2 Réaliser une présentation

*Intervenant : , IUT MMI*

A l'issue de cette séance, l'étudiant sera capable de réaliser une présentation avec un logiciel adapté.

Pour cela, les outils seront présentés à l'étudiant qui pourra immédiatement les utiliser sur son projet de communication. Il aura donc la version mise en page de sa présentation pour l'oral.

### 3 Mettre en page un document papier

*Intervenant : , IUT MMI*

A l'issue de cette séance, l'étudiant sera capable de réaliser une mise en page avec un logiciel adapté.

Pour cela, l'outil in design sera présenté à l'étudiant qui pourra immédiatement l'utiliser sur son projet de communication. Il aura alors une version mise en texte de son rendu écrit papier.

### 4 Réaliser une page web

*Intervenant : , IUT MMI*

A l'issue de cette séance, l'étudiant sera capable de réaliser une page web avec un outil adapté (Wix ou autre selon besoin).

Pour cela, l'outil sera présenté à l'étudiant qui pourra immédiatement l'utiliser sur son projet de communication. Il aura donc la version web de son travail écrit.

## ÉVALUATION

Une compétence est évaluée à la fois sur la démarche suivie et sur la qualité des livrables. L'étudiant est donc évalué sur le respect des composantes essentielles de la compétence, sur sa capacité à justifier son travail sur la base des ressources à sa disposition, à corriger son travail et à prendre du recul sur ses actions.

Le carnet de bord est l'outil qui permet de suivre la démarche de l'étudiant tout au long de son travail sur la compétence. Il devra être rempli au fur et à mesure de la formation. Des tableaux sont à remplir pour chaque séance et vous devez intégrer les livrables intermédiaires et finaux à chaque étape. Ces documents nous permettent de vous corriger à chaque étape afin de vous permettre de progresser. Vous avez également une partie consacrée à votre travail dans votre structure d'accueil. Si vous réalisez ou continuez vos supports de communication pendant votre temps en structure, vous devez indiquer ce travail dans un tableau récapitulatif.

La grille d'évaluation est disponible dans l'espace internet et vous la trouverez ci-dessous en version pdf. Cette grille sera utilisée tout au long de votre formation par les intervenants. Vous y trouverez une évaluation de la compétence mais aussi une évaluation des savoirs et savoirs-faire associés. Si vous avez suivi toute la formation, vous êtes au moins débutant dans tous les savoirs et savoir-faire proposés. Vous pourrez lors des séances et de la soutenance finale nous prouver que vous avez acquis des niveaux supérieurs dans certains savoirs ou savoirs faire. Il n'y a donc pas d'examen écrit mais des rendus et du travail pendant les séances qui prouvent votre niveau.

L'évaluation de la compétence se fait sur les composantes essentielles de la compétence qui sont déclinées en plusieurs critères. Chaque critère est décrit sous plusieurs niveaux explicites. Chaque niveau maximal correspond à votre capacité à justifier pourquoi et comment vous avez respecté ce critère. Ensuite vous avez une seconde partie de l'évaluation qui correspond à votre capacité d'auto-évaluation. Elle est basée sur les différentes parties du carnet de bord et notamment sur les questionnaires finaux.

C1	COMMUNIQUER	V. Garlatti / C. Baraquet	Objectif : A l'issue de cette unité d'enseignement l'étudiant sera capable de réaliser un écrit papier et web et une présentation orale sur une question en environnement en se référant à des ressources scientifiques fiables.
			Fiches bibliographie - classement références dans zotero (5 réf. fiables) - fiche résolution
			Un document rédigé destiné à l'impression (in design - texte + figures -illustrator/photoshop) - (Traduit anglais)
			Une conférence avec présentation 5min/ personne
			Une page web avec du contenu interactif
			Support réflexif
			Carnet de Bord ( pour chaque séance, l'intervenant prévoit 30mn pour remplir le CDB/portfolio)

Mode d'emploi : l'évaluation de la compétence se fait sur base de la démarche suivie par l'étudiant et le résultat obtenu. Le carnet de bord, les séances d'accompagnement, les livrables et la soutenance finale sont autant d'outils pour évaluer en continue la compétence. Un point est fait avec l'étudiant à l'issue de chaque UE et la grille d'évaluation intermédiaire sera conservée. L'étudiant peut rectifier le développement de sa compétence jusqu'à la fin de la formation.

Niveaux d'évaluation : Pour valider la compétence l'étudiant doit au moins obtenir moyennement à chaque composante essentielle : niveau débutant (10-13). L'obtention de satisfaisant à la majorité des composantes essentielles permet à l'étudiant d'être intermédiaire (13-16) à la compétence. Si l'étudiant est très satisfaisant dans la majorité des compétences c'est à dire qu'il sait justifier ses choix alors il est niveau avancé (16-18). La dernière CE permet d'évaluer la réflexivité de l'étudiant et sa capacité de rétroanalyse qui permet de mener au niveau expert (>18). Attention on ne peut pas sauter un niveau. On peut ajuster la "note" d'un niveau avec les attendus des niveaux supérieurs s'ils sont partiellement remplis ou avec l'évaluation des savoirs/savoirs-faire/savoirs-être indiqués en dessous.

Composantes essentielle	Critère évaluation	insatisfaisant	moyennement	satisfaisant	très satisfaisant ( justification )	dispense
C1. en analysant des données scientifiques fiables	Qualité sources	Les données sont issues de sources non scientifiques	Les données sont à moitié issues de sources scientifiques	Les données sont toutes issues de sources scientifiques	Les données sont toutes issues de sources scientifiques et l'étudiant sait justifier ses choix	dispense
	Analyse sources	Fiches bibliographiques non remplies	Fiches bibliographiques remplies mais avec des erreurs	Fiches bibliographiques remplies de façon juste	Fiches bibliographiques remplies et l'étudiant sait justifier ses choix sur bases de connaissances	dispense
	Organisation sources	Les sources ne sont pas classées dans un logiciel approprié ou un dossier	Les sources sont classées dans un dossier	Les sources sont classées dans un logiciel approprié	Les sources sont classées dans un logiciel approprié et l'étudiant sait justifier son organisation	dispense
C2. en organisant ses propos de façon à répondre à un questionnaire	Plan des propos en cohérence avec le sujet	De nombreuses données hors sujet	Les données sont dans le sujet et le plan répond bien au questionnaire	Les données sont dans le sujet et le plan répond bien au questionnaire	L'étudiant est capable de justifier ses choix d'organisation	dispense
	Organisation en cohérence avec public (définition termes - plan basé sur leurs croyances ou aqvis)	L'organisation n'est pas en adéquation avec le public ( trop complexe ou trop simpliste)	L'organisation permet au public choisi de comprendre le sujet	L'organisation permet au public choisi de saisir les enjeux de société	L'étudiant est capable de justifier ses choix d'organisation	dispense
	Organisation figures	Les figures ne sont pas organisées	L'organisation de la figure permet de comprendre le questionnaire ou est très attractive	L'organisation de la figure permet de comprendre le questionnaire et est très attractive	L'étudiant est capable de justifier ses choix d'organisation	dispense
	Formulation questionnaire	Le questionnaire n'est pas formulé	Le questionnaire est une interrogation très générale	Le questionnaire est bien ciblé sur un aspect clef	L'étudiant est capable de justifier son questionnaire en s'appuyant sur des données scientifiques pertinentes	dispense
C3. en utilisant la diversité des supports de communication	Réalisation d'un article / poster	Le support n'a pas été réalisé	Le support est réalisé mais peu attractif	Le support est agréable à lire et à regarder	L'étudiants est capable de justifier ses choix pour réaliser le support	dispense
	Réalisation d'une présentation pour conférence	Le support n'a pas été réalisé	Le support est réalisé mais peu attractif	Le support est agréable à écouter et à regarder	L'étudiants est capable de justifier ses choix pour réaliser le support	dispense
	réalisation site web	Le support n'a pas été réalisé	Le support est réalisé mais peu attractif	Le support est agréable à lire et à regarder	L'étudiants est capable de justifier ses choix pour réaliser le support	dispense
C4. en respectant la propriété intellectuelle	Cite ses sources dans les textes rédigés	Les sources ne sont pas citées ou sont des sources inappropriées	Les sources sont citées correctement et adaptées	La citation des sources est irréprochable ainsi que la qualité scientifique des sources	L'étudiant est capable d'expliquer ses choix de sources et de citation	dispense
	Cite ses sources dans les figures/photographies	Les sources ne sont pas citées ou sont des sources inappropriées	Les sources sont citées correctement et adaptées	La citation des sources est irréprochable ainsi que la qualité scientifique des sources	L'étudiant est capable d'expliquer ses choix de sources et de citation	dispense
	L'étudiant sait utiliser l'IA et la citer	L'étudiant a utilisé l'IA pour éviter de réaliser le travail demandé ou ne cite pas son utilisation	L'étudiant a utilisé l'IA pour améliorer son travail rapidement	L'étudiant a utilisé l'IA pour réaliser des supports non réalisables par une autre voie	L'étudiant est capable de justifier l'utilisation de l'IA	dispense
C5. en s'exprimant de façon claire en français et en anglais	L'étudiant sait utiliser les outils à sa disposition pour traduire son travail en anglais	L'étudiant n'a rendu aucun support en anglais	L'étudiant a rendu un support en anglais mais en demandant une traduction discutable par un outil de traduction	L'étudiant a réalisé un support en anglais par lui même ou en utilisant un outil à bon escient	L'étudiant est capable de justifier les outils utilisés pour réaliser le support en anglais	dispense
	L'étudiant sait rédiger en français scientifique	Le texte ne respecte pas les règles de grammaire et d'orthographe	Le texte est alambiqué avec des formulations lourdes (nous, les scientifiques, on, la terre à toujours, futur, petite histoire)	Le texte est écrit au présent avec des formulations factuelles.	L'étudiant est capable d'expliquer sur base des ressources fournies sa formulation	dispense
	L'étudiant sait s'exprimer dans un français juste à l'oral	Le discours ne respecte pas les règles de grammaire et d'orthographe	Le discours est alambiqué avec des formulations lourdes (nous, les scientifiques, on, la terre à toujours, futur, petite histoire)	Le discours est au présent avec des formulations factuelles.	L'étudiant est capable d'expliquer sur base des ressources fournies sa formulation	dispense
	Le langage non verbal de l'étudiant à l'oral est attractif	L'oral est peu dynamique, hésitant	L'oral est fluide	L'étudiant se déplace et modifie ses intonations pour rendre la présentation immersive	L'étudiant est capable de justifier ses choix de présentation sur base de ressources de la formation	dispense
	L'étudiant est capable d'expliquer des données scientifiques à un public non initié en restant juste	L'étudiant utilise un vocabulaire peu adapté ou le discours est scientifiquement faux	L'étudiant sait expliquer sur certains supports des données scientifiques avec des petites erreurs mais accessibles au public	L'étudiant sait expliquer sur tous supports des données scientifiques parfaitement justes mais accessibles au public	L'étudiant est capable de justifier ses choix pour rendre son discours juste et accessible au public	dispense
C6. en faisant preuve d'esprit critique sur le sujet et sur la communication réalisée (rétroanalyse)	Mise en perspectives des données/discours contradictoires	L'étudiant n'introduit pas de données contradictoires	L'étudiant intègre des données contradictoires mais reste peu factuel sur la réponse scientifique	La mise en perspective des données contradictoires est très claire	L'étudiant est capable de justifier sur base de ressources les données et les mettre en perspective les unes par rapport aux autres	dispense
	Mise en perspective de l'intérêt sociétal du sujet	L'étudiant n'introduit pas d'enjeux sociétaux dans son discours	L'étudiant intègre des enjeux sociétaux mais reste peu factuel sur la réponse scientifique	La réponse scientifique aux enjeux sociétaux est très claire	L'étudiant est capable de justifier sur base de ressources les faits scientifiques et les mettre en perspective les un par rapport aux autres	dispense
	L'étudiant est capable d'expliquer ses objectifs et d'évaluer son travail	L'étudiant remplit peu ses objectifs de son travail ou de façon inacceptable	L'étudiant remplit en reprenant le déroulé fourni par les enseignants	L'étudiant remplit en utilisant ses propres termes mais présente des difficultés à évaluer son travail	L'étudiant décrit correctement ses objectifs et évalue son travail de façon pertinente	dispense
	L'étudiant est capable d'expliquer ses difficultés	L'étudiant remplit peu la description de son travail ou de façon inacceptable	L'étudiant remplit en listant ses difficultés	L'étudiant remplit en listant ses difficultés et en proposant des solutions standards	L'étudiant remplit en listant ses difficultés et en proposant des solutions pertinentes	dispense
	L'étudiant est capable de décrire ses acquis et son ressenti	L'étudiant remplit peu ou de façon inacceptable	L'étudiant explicite ses acquis ou son ressenti de façon très succincte	L'étudiant explicite ses acquis et son ressenti de façon claire	L'étudiant explicite ses acquis et son ressenti en montrant du recul sur son travail	dispense
	L'étudiant est capable de proposer des démarches alternatives	L'étudiant remplit peu ou de façon inacceptable	L'étudiant propose des solutions surtout tournées vers l'extérieur (changer de tuteur, de groupe de travail, d'ordinateur)	L'étudiant propose des solutions liés à ses choix personnels	L'étudiant propose des démarches pertinentes en montrant une forte remise en question.	dispense
I3 : L'étudiant est capable de se projeter dans un(e) métier(s) et de faire des liens avec la SAE	L'étudiant remplit peu ou de façon inacceptable	L'étudiant explicite son avenir professionnel	L'étudiant explicite son avenir professionnel et fait des liens avec la SAEs	L'étudiant explicite son avenir professionnel et est capable de valoriser sa SAE auprès d'un recruteur	dispense	

Mode d'emploi : l'évaluation de la compétence inclue normalement la validation des ressources et la capacité de l'étudiant à se baser sur ces ressources pour évaluer son travail. Ici une évaluation des savoirs/savoirs-faire/savoirs-être est proposée de façon à permettre à l'étudiant de se positionner et à l'équipe de moduler l'évaluation de la compétence. Les résultats sous forme d'arabes permettront à l'étudiant de valoriser ses forces.

Niveau	Pas de notions (>15/20)	débutant (entre 5 et 10)	confirmé (entre 10 et 15)	avancé (entre 11 et 20)	Evaluation 1 pendant ECUE S1	Evaluation 2 soutenance
Climatologie						
Hydrologie						
Bases d'économie env.						
Bases de communication/médiation						
Écosystème et biodiversité						
Utilisation logiciel traitement image						
Utilisation logiciel PAO mise en page						
Utilisation d'un logiciel de dessin vectoriel						
Utilisation d'un logiciel de présentation						
Utilisation d'un outil pour réaliser un site web						

## **GUIDER**

**Organiser une sortie physique et virtuelle  
ludique à but scientifique et pédagogique sur  
une zone naturelle dans le respect de  
l'environnement et de la biodiversité.**

2024

## I. ORGANISER UNE SORTIE PHYSIQUE ET VIRTUELLE LUDIQUE À BUT SCIENTIFIQUE ET PÉDAGOGIQUE SUR UNE ZONE NATURELLE DANS LE RESPECT DE L'ENVIRONNEMENT ET DE LA BIODIVERSITÉ.

En tant que médiateur scientifique, votre seconde mission est de rétablir le lien entre l'homme et son environnement. Pour cela, vous allez organiser une sortie naturaliste en prenant bien soin de la choisir pour les enjeux écologiques et environnementaux qu'elle présente. Des animations devront ponctuer votre parcours de façon à permettre la compréhension des enjeux scientifiques. Votre balade devra respecter la législation et l'espace naturel choisi. Si vous pouvez partir d'une zone naturelle imposée par la structure, il est essentiel que vous démontriez que votre travail apporte quelque chose de plus à ce qui était réalisé avant votre arrivée.

Vous préparez également au cours de cette section un montage vidéo destiné à illustrer un espace naturel. Ce travail est un exercice global réalisé par l'ensemble des étudiants de la promotion.

## II. OBJECTIFS D'APPRENTISSAGE

L'objectif de cet enseignement est de vous accompagner dans le développement de la compétence GUIDER un public dans une zone littorale ou continentale. Il faut bien cadrer votre balade de façon à ce qu'elle vous permette de respecter l'ensemble des composantes essentielles de la compétence :

- en choisissant un espace naturel adapté
- en favorisant la compréhension des enjeux écologiques de la zone concernée
- en respectant les règles de sécurité, les normes environnementales et une démarche éthique
- en adaptant ses activités au public et à l'espace naturel
- En réalisant une évaluation de ses activités

Attention également à bien inclure le patrimoine et les activités humaines dans votre proposition car ils sont corrélés aux enjeux écologiques de la zone.

### III. LIVRABLES

Au cours du développement de la compétence GUIDER le public dans une zone littorale ou continentale, vous devrez rendre plusieurs documents obligatoires afin de montrer votre progression :

- Un Book environnement (fiche espèce - fiches géologie - fiches expériences) montrant votre culture naturaliste. Ce book contient à priori l'ensemble de vos observations naturalistes ou des expériences que vous pouvez proposer sur le terrain. Il peut être un atout dans la recherche d'un emploi. N'hésitez pas à le rendre lisible et valorisable.
- le Livret balade (description générale de la zone avec enjeux écologique, humains et culturels, législation associée, cartographie de la zone, EPI et règles à suivre nécessaire, fiches espèces, fiche géologie, fiche culture et patrimoine, expériences et animations, fiche évaluation, affiche de communication). Le livret balade peut prendre une forme qui soit imprimable ou exploitable sur une page web par exemple. Cela peut permettre de la valoriser et de le proposer au public. Prenez donc soin de son format.
- Démonstration ou film de la balade
- Vidéo réalisée au cours de la formation en équipe

Des exemples de fiches réalisées par les étudiants de licence vous sont proposées ci-dessous à titre d'exemple. Le format de ces fiches n'est pas imposé.

### IV. SCÉNARISATION

Cette SAÉ est répartie sur 3 semaines de formation à l'Université et des journées de travaux pratiques en salle ou sur le terrain réparties sur toutes les semaines de présence. La zone naturelle, les parcours de balade choisis ainsi que les formats des livrets peuvent être adaptés en fonction des missions réalisées pendant l'alternance. Dans l'idéal, ce qui est réalisé au cours de cette SAÉs devrait être un travail utile pour la structure d'accueil.

Pour chaque étape du travail demandé, vous aurez des séances d'accompagnement en début de semaine afin de corriger/évaluer votre travail, des séances de ressources méthodologiques directement mise en oeuvre sur votre projet et des séances de ressources plus théoriques pour travailler vos connaissances scientifiques. Les ressources théoriques et méthodologiques sont décrites dans la partie suivante.

#### **A. Phase 1 : Identifier, capturer sans prélever**

Cette "phase" est plutôt un travail de longue haleine étalée sur l'ensemble de l'année de façon à travailler la récolte de données sur le terrain. Durant cette phase, vous serez amenés à alimenter votre Book environnement, à travailler vos connaissances des espaces naturels mais aussi à travailler la prise d'image, d'empreinte ou autre technique de façon à garder des traces de vos observations.

---

## **B. Phase 2 : Analyser un espace naturel de balade**

La semaine 50 est consacrée au choix de l'espace naturel à faire découvrir ainsi qu'à son analyse cartographique. Vous aurez : une séance de préparation, deux séances sur la cartographie géologique et écologique, une séance sur la cartographie géographique et le patrimoine. Ces séances seront appliquées directement à la zone choisie. Vous aurez aussi une formation sur l'accueil de public en zone naturelle.

A l'issue de cette semaine 50 de travail, il serait préférable que vous ayez terminé les parties suivantes du livret environnement : description générale de la zone avec enjeux écologique, humains et culturels, législation associée, cartographie de la zone. Au début de la semaine 2, une séance de régulation est destinée à réguler le trajet de la balade et l'analyse de la zone.

---

## **C. Phase 3 : Animer dans la nature**

La semaine 2 est consacrée aux activités d'animations scientifiques et naturalistes qui peuvent être proposées dans un espace naturel. Des sorties avec animations permettent de compléter ce qui est déjà réalisé dans la partie capturer sans prélever : une formation à la création d'une sortie, une formation aux conférences gesticulées, une formation aux jeux d'orientation et une formation aux sciences participatives. Vous pouvez également appuyer votre travail en sortie sur tout ce qui vous est proposé sur le terrain ou en salle au cours de votre formation.

A l'issue de cette semaine 2 de travail, il serait préférable que vous ayez des idées concernant les animations que vous souhaiteriez mettre en place de façon à rendre votre balade active. Vous pourrez compléter ce travail jusqu'à la fin de l'année. Si cette balade ne fait pas partie de vos missions au niveau de la structure d'accueil, nous vous conseillons de terminer la fiche animation au cours de cette semaine de travail.

---

## **D. Phase 4 : Créer une sortie virtuelle**

La semaine 3 est consacrée à la réalisation d'une sortie vidéo virtuelle. Pour cela, vous réaliserez de la prise d'image et le montage vidéo. C'est un rendu de promotion mais dans lequel vous devrez être capable d'expliquer ce que vous avez fait et ce que vous avez appris. Il est donc essentiel de remplir votre carnet de bord de façon rigoureuse pour prouver votre implication. L'encadrant pourra évaluer votre implication également.

---

## **E. Phase 5 : Sorties immersives et balades naturalistes**

La dernière étape de ce travail est aussi la dernière semaine de formation. C'est une étape d'immersion en sortie pendant laquelle vous pourrez faire la démonstration de votre travail ou présenter une vidéo de la balade que vous auriez mise en place dans votre structure.

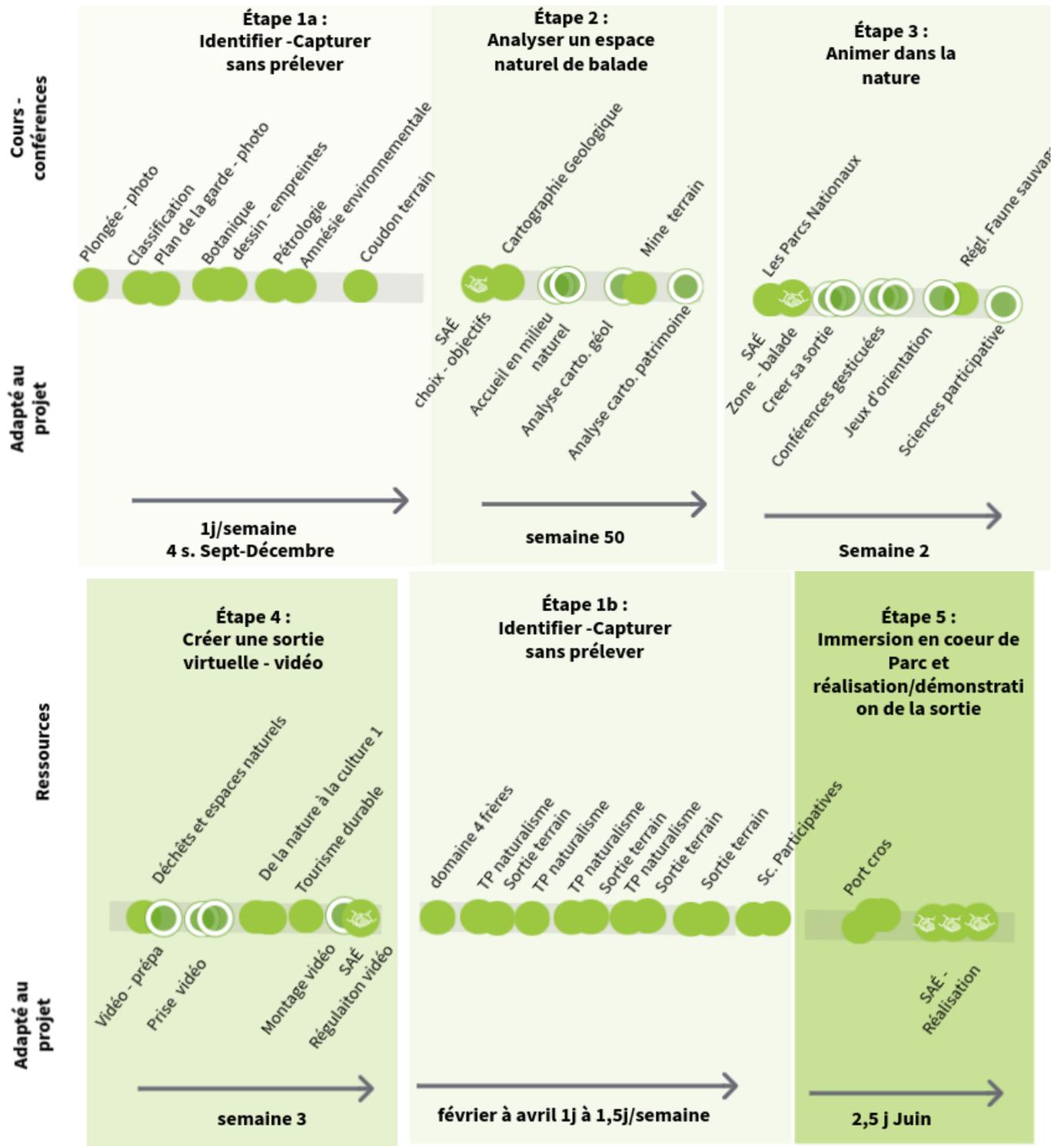


FIGURE 1 – Calendrier

## V. LES INTERVENTIONS RESSOURCES

Au fur et à mesure de l'avancée du travail, des ressources théoriques et pratiques sont mises à ta disposition. Ces ressources sont réparties en quatre grands thèmes : Espèces, espaces et protection , Connaissance des territoires, Monter une activité naturaliste en extérieur, Créer sa sortie naturaliste et l'évaluer.

### A. Espèces, espaces et protections

Connaissances des espaces et des espèces ainsi que des enjeux associés

#### 1 Amnésie environnementale

*Intervenant : Jean-Marie Ballouard, Chercheur à la Soptom*

L'amnésie environnementale est un phénomène qui permet de comprendre que la population ne conscientise par la chute de la biodiversité et l'appauvrissement de leur environnement naturel.

#### 2 Déchets et espaces naturels (pollution eau, terre, mer)

*Intervenant : Fanny Huguet, Planet Sciences*

Déchets : où on les trouve, d'où ils viennent, comment les éviter, organisation de ramassage et caractérisation

#### 3 Tourisme durable

*Intervenant : Lison Guilbaud, Acticop*

Tourisme durable : enjeux, principes et acteurs. Comprendre et savoir intégrer les pratiques écoresponsables dans son activité

#### 4 Les parc nationaux : au fort du Pradeau

*Intervenant : Franck Alary, Chargé de mission Education à l'Environnement pour un Développement Durable, Parc National de Port-Cros.*

Le Parc national de Port-Cros, un exemple de médiation scientifique pour une valorisation des richesses naturelles et culturelles d'un territoire méditerranéen insulaire, littoral et marin. Au cours de cette séance les points suivant seront abordés :

- les espaces naturels protégés, les aires marines protégées, la protection de l'environnement "à la française", le conservatoire du littoral, l'UICN et les COP Biodiversité.
- la stratégie national Biodiversité 2023.,
- la stratégie scientifique du Parc national de Port-Cros.

## 5 Réglementation faune sauvage

*Intervenant : Stephane Gagno , Responsable Zoologie, Village des Tortues*

La réglementation lié à l'interaction des populations avec la faune sauvage est en constante évolution : peut-on toucher, capturer, vendre des espèces depuis leur espace naturel ?

## 6 Méthodes d'études naturalistes (TP mutualisé L2 S3 - L2 S4?)

*Intervenants : Jean-Loup Cadiou et Thomas Bertin, PRAG SVT*

Cet enseignement est composé de huit séances de Travaux pratiques en salle afin de travailler sur la classification des espèces et la géologie. Les séances prévues sont les suivantes :

- Classification
- Botanique
- Pétrologie
- cartographie géologique
- les insectes

## 7 Méthode naturaliste de terrain (Terrains mutualisé L3 S5 - L3 S6?)

*Intervenants : Jean-Loup Cadiou et Thomas Bertin, PRAG SVT*

Cet enseignement est composé de huit séances de terrain afin de travailler sur l'analyse des espaces naturels mais aussi sur la prise d'information :

- Provence cristalline : le Domaine du rayol
- Zone humide : Plan de la garde
- Zone humide en hivers : Vieux salins et/ou Étang du plan du pont
- Provence Calcaire : Coudon
- Zone humide au printemps : Vieux salins et/ou Étang du plan du pont
- Sortie sur l'eau (véolia) au Revest
- Sortie à la carrière du revest
- Ile de Porquerolle et/ou Port-Cros

*Intervenants : Jean-Loup Cadiou et Thomas Bertin, PRAG SVT*

---

## B. Connaissance des territoires

### 1 Un exemple de territoire Port-Cros

*Intervenant : Franck Alary, Chargé de mission Education à l'Environnement pour un Développement Durable, Parc National de Port-Cros.*

Le Parc national de Port-Cros, un exemple de médiation scientifique pour une valorisation des richesses naturelles et culturelles d'un territoire méditerranéen insulaire, littoral et marin. Au cours de cette séance les points suivant seront abordés :

- exemple de "Port-Cros : un Parc national insulaire, littoral et marin "

- présentation de la diversité des actions de médiation : visites de sites, randonnées palmées, sorties bateau, découverte des patrimoines immergés, accueil des publics, etc.),
- les contraintes en fonction des lieux.

## 2 Cartographie géologique, géographique, patrimoine

### 3 De la nature à la culture

*Intervenants : Sébastien HASBROUCK et Jérémy MIGLIORE, Museum d'Histoire Naturelle de Toulon*

Médiation et démarche d'investigation en espace naturel sensible à END Plan (La Garde) :

- Importance de la culture naturaliste de terrain (lecture paysage, contexte géologique et paléocéologique, ornithologie, écologie végétale),
- De la collecte à l'étude scientifique standardisation des protocoles scientifiques, micro- / macro-, du terrain au laboratoire en paléosciences et génomique par exemple),
- Art et science : initiation au dessin naturaliste, pour un nouveau regard sur la biodiversité,
- De la difficulté de gérer des espaces naturels sensibles (publics cibles, restauration des milieux et espèces exotiques envahissantes, concertation),
- Et toujours des mises en situation pour les pratiques de médiations avec des publics variés.

### 4 Espace des vieux salins

*Intervenants : LPO et Thomas Bertin*

Les vieux salins allient histoire patrimoniale avec la récolte du sel et site naturel humide avec une très grande biodiversité. Une maison de la nature contient de nombreuses activités de médiations et le site propose des balades naturalistes.

### 5 Muséographie d'un espace naturel : la mine de Cap Garonne

*Intervenants : Bastien, Musée de la Mine de Cap Garonne et Jean-Loup Cadiou*

La mine de Cap Garonne est un musée in situ qui met en scène cette mine de cuivre maintenant hors fonction. Le musée met en relief l'histoire humaine, industrielle et géologique du site. Des collections d'échantillons sont aussi exposés. Pendant cette visite, vous pourrez découvrir le site mais aussi essayer d'avoir une analyse critique en terme de médiation.

---

## C. Animer en extérieur

### 1 Vidéo sur les espaces et les espèces

*Intervenant : Lucas Stofa, Chercheur en herbe*

Cette intervention déployée sur une semaine complète a pour objectif de déployer un projet court-métrage naturaliste (scénario, prise de vue et de son, montage). Pour cela, vous aurez une séance de préparation, une séance de prise de vue et une séance de montage vidéo. La séance de régulation finale permettra de compléter et corriger l'ensemble du travail réalisé.

## 2 Photographie naturaliste

*Intervenant : Lucas Stofa, Chercheur en herbe*

La photographie naturaliste nécessite une technicité du matériel mais aussi une connaissance du comportement des espèces. Vous passerez cette demi-journée à travailler sur la posture à adopter pour prendre des photos des espèces dans leur milieu naturel.

VENEZ AVEC VOTRE MATÉRIEL PHOTO QUAND VOUS EN AVEZ

## 3 Jeux d'orientation nature

La course d'orientation naturaliste est un format de médiation extérieur qui allie sport, jeu et sciences. Néanmoins, il est important de savoir assurer la sécurité du public dans ce type de médiation, de prévoir la gestion de l'effort en plus du programme Scientifique. Un enseignement de Licence STAPs assure cette séance de façon à vous professionnaliser dans cette activité.

## 4 Sciences participatives

*Intervenant : Geoffrey Gillet, S'pèces*

Les sciences participatives sont des formats qui permettent au grand public de participer à l'analyse scientifique des écosystèmes. Au cours d'une séance de préparation en salle puis d'une séance sur le terrain, vous aborderez la mise en place d'inventaires pour le grand public, l'identification des enjeux associés à la ou les espèces cibles, la communication, le dialogue avec les acteurs et transmission des connaissances acquises.

---

### D. Créer sa sortie naturaliste et l'évaluer.

#### 1 Accueil du public en milieu naturel

*Intervenant : Vincent Blondel, Guide Naturaliste, Naturelles Balades*

##### a. Objectifs :

- Se positionner dans sa relation avec un public varié visitant les milieux naturels.
- Maîtriser les techniques d'accueil.
- Maîtriser les techniques de base de la communication en s'adaptant à différentes situations.
- Savoir communiquer sur l'activité et informer sur l'environnement.
- Créer une expérience et un partage en faveur de la protection de l'environnement.

##### b. Matinée en salle :

##### Étude du lieu d'accueil

- Nature et naturalité
- Identifier les zones
- Réglementation et gestion des risques, l'interprétation de Tilden, matériel nécessaire.

## Typologie des publics

- Les profils des visiteurs
- Les filtres
- Les attentes
- Gestion des comportements et des conflits

## Comment communiquer ?

- Les techniques d'accueil,
- Les moyens, les outils
- La communication non verbale, une passion à transmettre.

## Transmettre les savoirs ?

Vulgarisation des connaissances naturalistes, connaissance de base des écosystèmes, comprendre les relations faune flore et la biodiversité. Les thématiques naturalistes : faune, flore, écologie, géologie, thématiques généralistes ou précises.

### c. Après-midi sur le terrain :

- Mise en situation
- Jeux de rôle avec les élèves, étude de cas particuliers (la maraude, l'accueil statique, la balade accompagnée...), comment appréhender un public différent ?

## 2 Création et organisation d'une sortie naturaliste en milieu naturel

*Intervenant : Vincent Blondel, Guide Naturaliste, Naturelles Balades*

### a. Objectifs :

- Apprendre à concevoir une sortie naturaliste.
- Acquérir des compétences en matière de sécurité en plein air.
- Découvrir des techniques d'observation de la faune et de la flore.
- Maîtriser la planification logistique d'une sortie naturaliste.

### b. Matinée en salle :

#### Rappel des principes de l'écologie comme un tout

- Nature et naturalité, les liens, importance de la conservation de la nature
- Définition du guide naturaliste son rôle
- La médiation scientifique.

### Planification de la sortie naturaliste

- Identifier le public cible et ses besoins.
- Choisir un lieu adapté et obtention des autorisations nécessaires.
- Prendre en compte la saisonnalité
- Définir les objectifs éducatifs de la sortie.
- Création d'un itinéraire (repérage et prise de notes) et d'un programme d'activités.
- Choix d'ouvrages sur le sujet.

### Conduite de la sortie

- Déroulé d'une visite.
- Adaptabilité.
- Techniques d'Observation.
- Matériel d'observation et guides de terrain.
- Traces et présences.
- Graines de savoir et boîte à questions

### Gestion de la sécurité et des risques

- Protocoles de sécurité en plein air.
- Préparation d'une trousse de premiers secours.
- Prise en compte des facteurs météorologiques et incendies
- Communication d'urgence.

#### **c. Après-midi sur le terrain :**

Mise en situation, jeu de rôle et déroulement d'une sortie naturaliste.

### **3 Réaliser des Conférences sur le terrain / conférences gesticulées**

*Intervenante : Mme Rocca, Guide conférencière*

## ÉVALUATION

Une compétence est évaluée à la fois sur la démarche suivie et sur la qualité des livrables. L'étudiant est donc évalué sur le respect des composantes essentielles de la compétence, sur sa capacité à justifier son travail sur la base des ressources à sa disposition, à corriger son travail et à prendre du recul sur ses actions.

Le carnet de bord est l'outil qui permet de suivre la démarche de l'étudiant tout au long de son travail sur la compétence. Il devra être rempli au fur et à mesure de la formation. Des tableaux sont à remplir pour chaque séance et vous devez intégrer les livrables intermédiaires et finaux à chaque étape. Ces documents nous permettent de vous corriger à chaque étape afin de vous permettre de progresser. Vous avez également une partie consacrée à votre travail dans votre structure d'accueil. Si vous réalisez ou continuez vos supports de communication pendant votre temps en structure, vous devez indiquer ce travail dans un tableau récapitulatif.

La grille d'évaluation est disponible dans l'espace internet et vous la trouverez ci-dessous en version pdf. Cette grille sera utilisée tout au long de votre formation par les intervenants. Vous y trouverez une évaluation de la compétence mais aussi une évaluation des savoirs et savoirs-faire associés. Si vous avez suivi toute la formation, vous êtes au moins débutant dans tous les savoirs et savoir-faire proposés. Vous pourrez lors des séances et de la soutenance finale nous prouver que vous avez acquis des niveaux supérieurs dans certains savoirs ou savoirs faire. Il n'y a donc pas d'examen écrit mais des rendus et du travail pendant les séances qui prouvent votre niveau.

L'évaluation de la compétence se fait sur les composantes essentielles de la compétence qui sont déclinées en plusieurs critères. Chaque critère est décrit sous plusieurs niveaux explicites. Chaque niveau maximal correspond à votre capacité à justifier pourquoi et comment vous avez respecté ce critère. Ensuite vous avez une seconde partie de l'évaluation qui correspond à votre capacité d'auto-évaluation. Elle est basée sur les différentes parties du carnet de bord et notamment sur les questionnaires finaux.



**CONSTRUIRE son projet professionnel**  
2024

V. Garlatti  
Université du Sud Toulon Var

## I. INTÉGRER UNE ÉQUIPE PROFESSIONNELLE ET VALORISER SON PARCOURS (CV LETTRE DE MOTIVATION PORTFOLIO ENTRETIEN) ET S'INSÉRER DANS LE MONDE DU TRAVAIL

L'insertion dans le monde professionnelle nécessite de savoir mettre en relief ses compétences mais aussi de savoir s'intégrer à une équipe. Dans cette formation en alternance, une grande partie de la construction du projet professionnel se fait pendant les temps dans les structures d'accueil. Au cours des séances à l'Université, l'étudiant va apprendre à valoriser son parcours à travers une soutenance, un portfolio et un CV. Ils doivent aussi travailler la législation.

## II. OBJECTIFS D'APPRENTISSAGE

L'objectif de cet enseignement est de vous accompagner dans le développement de la compétence CONSTRUIRE son parcours professionnel. Il faudra au cours de son expérience que l'étudiant respecte l'ensemble des composantes essentielles de la compétence :

- en identifiant une structure en relation avec les acquis de la mention
- en valorisant son identité, ses compétences et son projet professionnel en fonction du contexte
- en situant son rôle et sa mission au sein d'une organisation pour s'adapter et prendre des initiatives
- en travaillant en équipe et en réseau ainsi qu'en autonomie et en responsabilité au service d'une projet
- en évaluant régulièrement sa pratique de façon à corriger ses actions

### III. LIVRABLES

Au cours du développement de la compétence CONSTRUIRE son parcours professionnel, vous devrez rendre plusieurs documents obligatoires afin de montrer votre progression :

- Le portfolio
- Le CV
- Une soutenance finale

### IV. SCÉNARISATION

Les séances sont réparties au cours de l'année un peu toute les semaines pour affiner la construction du parcours de l'étudiant.

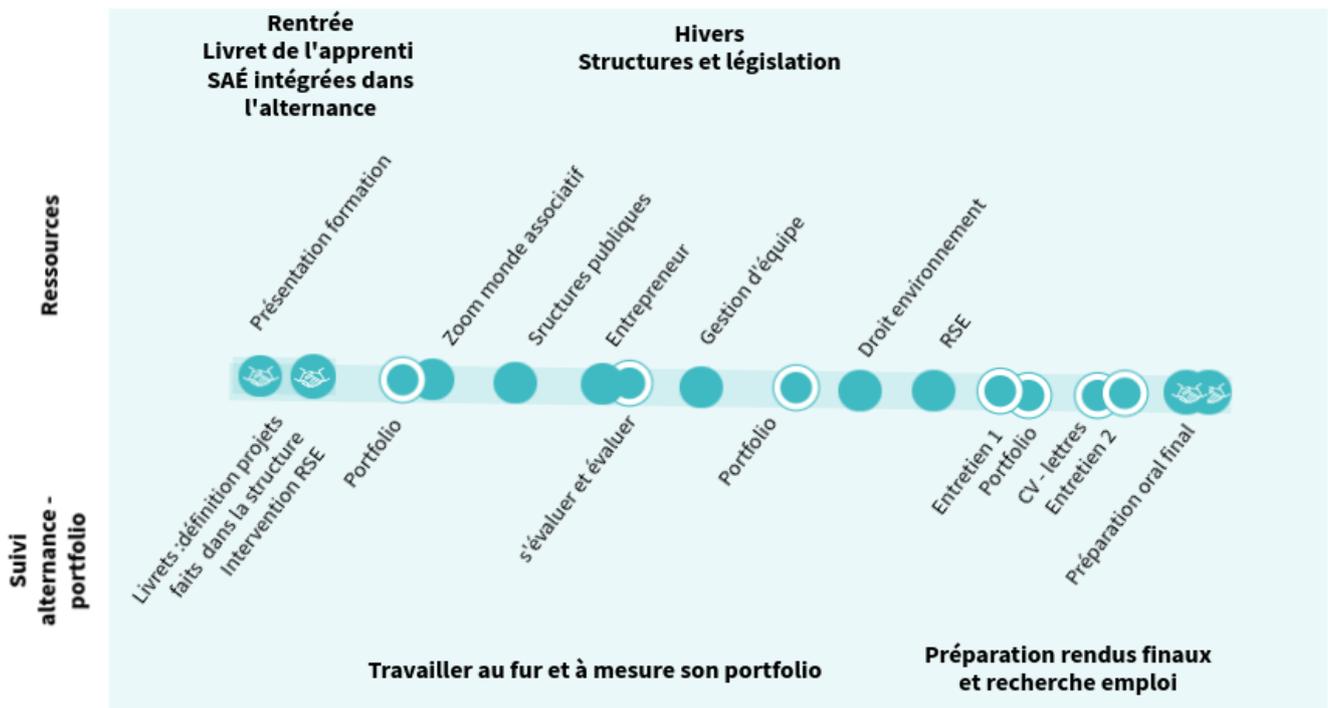


FIGURE 1 – Calendrier

## V. LES INTERVENTIONS RESSOURCES

### A. Valoriser ses compétences

Un travail important est réalisé sur la construction du portfolio et la préparation de la soutenance. Ce travail donne lieu à plusieurs séances de régulation.

#### 1 CV - lettre de motivation

En fin de formation, une formation au CV et à la lettre de motivation est proposée afin de préparer les demandes d'emploi.

#### 2 portfolio et soutenance

Le portfolio de présentation est un outil qui permet de valoriser votre parcours académique et professionnel. Dans notre formation, il prend la forme d'un site internet réalisé sur l'outil WIX. Vous rentrez vos compétences ainsi que les preuves de vos compétences. Des séances sont prévues tout au long de la formation afin d'alimenter ce portfolio avec les compétences de la formation mais aussi avec vos compétences personnelles et professionnelles.

#### 3 Entretien

Des séances sont dédiées à préparer un entretien d'embauche.

#### 4 Auto-évaluation

L'auto-évaluation est une étape importante pour valoriser son parcours mais aussi améliorer son travail et choisir des compléments de formation tout au long de son parcours professionnel. Elle sera travaillée à partir des compétences de la formation sur tous les projets et une séance spécifique est dédiée à la méthodologie.

### B. Structures et législation

#### 1 Responsabilité sociale des entreprises

*Intervenant : David M. Morlet, Enseignant associé (SPEA) - IAE Université de Toulon*

#### 2 Zoom sur le monde associatif

*Intervenant : Lola Doux*

Création et gestion d'une association loi 1901

Gouvernance, obligations juridiques et comptables

#### 3 Devenir libéral

*Intervenant : Vincent Blondel, Guide Naturaliste, Naturelles Balades*

**a. Objectifs :**

- Comprendre la législation en vigueur pour les professionnels du guidage et de la médiation scientifique.
- S’informer sur les compétences et les connaissances requises pour exercer en tant que professionnel
- Identifier les structures en présence,
- Découvrir les outils et les ressources disponibles.

**b. Etat des lieux : les professionnels**

- Agences de voyages écotouristiques
- Bureaux d’études
- Guides, animateurs, médiateurs en free lance
- Associations et réseaux de professionnels

**c. Les statuts juridiques**

- Auto entrepreneur
- EI
- EIRL
- Société (SARL, SAS, EURL, CAE)

**d. Travailleur indépendant : les Formalités administratives**

- Inscription et démarches administratives (Urssaf, RCS...)
- Obligation fiscales et sociales (Urssaf, CIPAV...)
- Comptabilité (outils de gestion, logiciel comptable, compte bancaire professionnel, AGA...)
- Nom propre, personne morale, enseigne...

**e. Assurance et réglementation**

- Les métiers du guidage réglementés ou non réglementés (BTS GPN, guide interprète, BE, AMM, BPJEPS, brevet fédéral, AMMR...)
- La responsabilité civile professionnelle (RCP)
- Sécurité et formation aux premiers secours
- législation environnementale et déontologie

**f. Création des produits, marketing, communication**

- Clientèles potentielles
- Types de services et prestation
- Fixation des tarifs
- Démarchage, publicité et support de communication
- Travail en réseau

**g. Pour aller plus loin : les outils et sites ressources**

- Chambre de commerce et d'industrie
- Chambre des métiers et de l'artisanat
- Urssaf
- Centre de formalité des entreprises
- Fédération française des accompagnateurs en moyenne montagne
- Association française des guides interprètes et conférenciers

**h. Quizz de fin de séance et/ou participation interactive**

**4 Les structures publiques**

*Intervenant : Franck Alary, Chargé de mission Education à l'Environnement pour un Développement Durable, Parc National de Port-Cros.*

**5 Gestion d'équipe**

**6 Droit de l'environnement**

*Intervenant : Marie Pierre Elie Gestin, MC Droit*

## ÉVALUATION

Une compétence est évaluée à la fois sur la démarche suivie et sur la qualité des livrables. L'étudiant est donc évalué sur le respect des composantes essentielles de la compétence, sur sa capacité à justifier son travail sur la base des ressources à sa disposition, à corriger son travail et à prendre du recul sur ses actions.

Le carnet de bord est l'outil qui permet de suivre la démarche de l'étudiant tout au long de son travail sur la compétence. Il devra être rempli au fur et à mesure de la formation. Des tableaux sont à remplir pour chaque séance et vous devez intégrer les livrables intermédiaires et finaux à chaque étape. Ces documents nous permettent de vous corriger à chaque étape afin de vous permettre de progresser. Vous avez également une partie consacrée à votre travail dans votre structure d'accueil. Si vous réalisez ou continuez vos supports de communication pendant votre temps en structure, vous devez indiquer ce travail dans un tableau récapitulatif.

La grille d'évaluation est disponible dans l'espace internet et vous la trouverez ci-dessous en version pdf. Cette grille sera utilisée tout au long de votre formation par les intervenants. Vous y trouverez une évaluation de la compétence mais aussi une évaluation des savoirs et savoir-faire associés. Si vous avez suivi toute la formation, vous êtes au moins débutant dans tous les savoirs et savoir-faire proposés. Vous pourrez lors des séances et de la soutenance finale nous prouver que vous avez acquis des niveaux supérieurs dans certains savoirs ou savoirs faire. Il n'y a donc pas d'examen écrit mais des rendus et du travail pendant les séances qui prouvent votre niveau.

L'évaluation de la compétence se fait sur les composantes essentielles de la compétence qui sont déclinées en plusieurs critères. Chaque critère est décrit sous plusieurs niveaux explicites. Chaque niveau maximal correspond à votre capacité à justifier pourquoi et comment vous avez respecté ce critère. Ensuite vous avez une seconde partie de l'évaluation qui correspond à votre capacité d'auto-évaluation. Elle est basée sur les différentes parties du carnet de bord et notamment sur les questionnaires finaux.

## **ANIMER**

**Animer un programme de médiation scientifique (préparation du programme, création d'outils, réalisation) auprès du grand public (événement culturel) au sein d'une structure privée ou public ou entre différents acteurs .**

**2024**

## I. ANIMER UN PROGRAMME DE MÉDIATION SCIENTIFIQUE (PRÉPARATION DU PROGRAMME, CRÉATION D'OUTILS, RÉALISATION) AUPRÈS DU GRAND PUBLIC (ÉVÉNEMENT CULTUREL) AU SEIN D'UNE STRUCTURE PRIVÉE OU PUBLIC OU ENTRE DIFFÉRENTS ACTEURS

En tant que médiateur scientifique, vous pouvez intervenir dans de nombreux contextes afin de proposer un programme de médiation ainsi que les outils associés. Ce programme peut concerner une médiation entre des acteurs du territoire à propos de ressources naturelles, l'organisation d'événements autour des questions environnementales, l'organisation d'un programme environnemental autour des RSE ou l'organisation de séquences pédagogiques avec le grand public ou des élèves. Dans l'idéal, le contexte choisi ici sera celui de votre lieu d'alternance. Pour ceux qui n'ont pas cette opportunité, nous vous proposerons de monter un programme pour des scolaires.

## II. OBJECTIFS D'APPRENTISSAGE

L'objectif de cet enseignement est de vous accompagner dans le développement de la compétence ANIMER Une action de médiation sur l'environnement au sein d'une entreprise, d'une structure publique ou d'une association. Il faut bien cadrer votre programme d'animation de façon à ce qu'il vous permette de respecter l'ensemble des composantes essentielles de la compétence :

- en réalisant un diagnostic et/ou un audit des besoins de la structure
- en menant des interventions dans le respect des techniques de médiations et de communication
- en mettant en œuvre des partenariats adaptés à l'activité, aux enjeux et aux publics visés
- en déployant des dispositifs de médiations adaptés au public et aux enjeux sociétaux
- en réalisant une évaluation de l'action menée

### III. LIVRABLES

Au cours du développement de la compétence ANIMER une action de médiation sur l'environnement au sein d'une entreprise, d'une structure public ou d'une association, vous devrez rendre plusieurs documents obligatoires afin de montrer votre progression :

- Livret programme d'animation (Diagnostic, Fiche stratégie pédagogique, Organisation des différentes animations proposées, Description des outils, questionnaire) qui devra démontrer l'alignement pédagogique entre les objectifs définis suite au diagnostic et la stratégie pédagogique.
- Une mallette pédagogique à partir du programme d'animation (Réalisation complète d'au moins une animation de la mallette, Fiche pour au moins trois animations, Fiche de discours adapté pour chaque acteur)
- Démonstration simulée ou filmée d'une intervention où la mallette pédagogique est utilisée si elle est réalisée dans la structure d'accueil.

### IV. SCÉNARISATION

Cette SAÉ est répartie sur 4 semaines de formation à l'Université. La deux premières semaines sont dédiées à la création du programme de médiation, la troisième semaine à la création d'une animation et la quatrième à une réflexion sur l'adaptation de cette animation à un autre type de public.

Pour chaque étape du travail demandé, vous aurez des séances d'accompagnements en début de semaine afin de corriger/évaluer votre travail, des séances de ressources méthodologiques directement mise en œuvre sur votre projet et des séances de ressources plus théoriques pour travailler vos connaissances scientifiques. Les ressources théoriques et méthodologiques sont décrites dans la partie suivante.

#### **A. Phase 1 : Élaborer un programme de médiation**

Dans cette étape, vous devrez réaliser un diagnostic de la commande qui vous ai faite puis réfléchir à un programme pédagogique cohérent. Afin d'alimenter votre réflexion, des séances sur la coordination de projets, de programmes pédagogiques et des exemples de médiation vous seront proposés.

#### **B. Phase 2 : Créer une animation pour un programme**

A travers différents exemples de médiations mais aussi des séances sur la concertation, la création d'outils pédagogiques et les méthodes de mise en place des animations, vous devrez créer une animation originale pour alimenter votre programme pédagogique. Cette animation peut être une séance de concertation, une séance avec des élèves, une séance avec le grand public ou le personnel d'une entreprise. Cette séance devra être outillée d'une mallette pédagogique.

## C. Phase 3 : Adapter une animation au public

Dans cette étape, nous allons vous demander de réaliser l'animation ou de nous montrer une séquence filmée. Nous vous demanderons aussi de réfléchir à l'adaptation de votre séquence au public choisi et aussi à un public particulier qui pourrait être concerné (personne en situation de handicap par exemple).

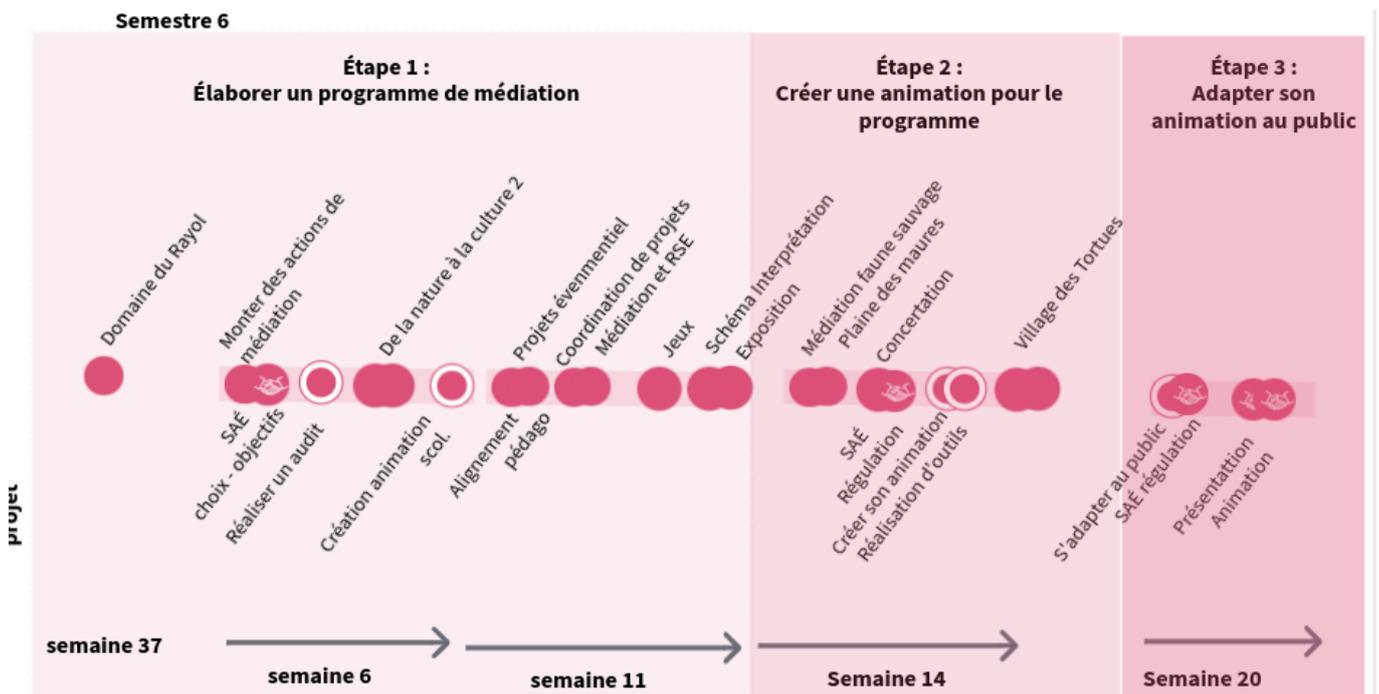


FIGURE 1 – Calendrier

## V. LES INTERVENTIONS RESSOURCES

Au fur et à mesure de l'avancée du travail, des ressources théoriques et pratiques sont mises à ta disposition. Ces ressources sont réparties en quatre grands thèmes : Monter un programme de Médiation, Exemples de formats de médiation, Monter des actions de médiations ou des outils.

### A. Monter un programme de Médiation

#### 1 Visite d'une structure de médiation du territoire

*Intervenant : Domaine du Rayol, JL. Cadiou PRAG, T. Bertin PRAG*

Le domaine du Rayol sera utilisé comme un exemple de structure de médiation alliant patrimoine historique, patrimoine naturel et patrimoine marin.

Au cours de cette séance vous vous concentrerez sur les points suivants :

- Les différents dispositifs de médiations utilisés pour mettre en lumière le patrimoine du domaine du Rayol
- Le rôle du guide dans la mise en valeur des dispositifs de médiation
- Les réglementations auquel le guide doit s'astreindre

#### 2 L'Éducation relative à l'Environnement

*Intervenant : Franck Alary, Chargé de mission Education à l'Environnement pour un Développement Durable, Parc National de Port-Cros.*

Le Parc national de Port-Cros, un exemple de médiation scientifique pour une valorisation des richesses naturelles et culturelles d'un territoire méditerranéen insulaire, littoral et marin. Au cours de cette séance les points suivant seront abordés :

- la démarche, les acteurs, les objectifs, les moyens, les résultats, les problématiques, etc.),
- la diversité des "actions de médiation" (La culture naturaliste, la culture scientifique-technique et industrielle, les sciences participatives, l'éducation artistique et culturelle, les pratiques d'activités sportives de découvertes, l'écotourisme, de l'information à l'implication en passant par la mobilisation citoyenne, etc.).

#### 3 Élaborer un programme pédagogique

*Intervenant : Virginie Garlatti, PRAG*

Cette séance permet d'aborder les grandes méthodes de structuration de programme de formation : alignement pédagogique, objectifs de formation, structuration du programme. La séance sera réalisée sous forme d'atelier de façon à permettre l'avancée du programme d'animation.

#### 4 Réaliser un audit en tenant compte du patrimoine et de la réglementation

*Intervenant : Valérie Michel Fauré,*

## **5 Événementiel : savoir créer et réaliser son projet**

*Intervenant : Lola Doux,*

Etapes de la conception d'un événement, mise en place des aspects logistiques,  
Maîtrise de la communication interne et externe, relations presses / publiques / médias,  
Manager et coordonner les équipes, rédiger un dossier de presse

---

## **B. Découvertes de formats de médiation**

### **1 Muséographie : De la nature à la culture 2**

*Intervenants : Sébastien HASBROUCK et Jérémy MIGLIORE, Museum d'Histoire Naturelle de Toulon*

Appropriation des collections muséales : Muséum Var (Toulon)

- Histoire des sciences (du cabinet des curiosités aux musées, mythes et réalités, fake news), missions des musées d'histoire naturelle, définition de la culture,
- Missions et activités des muséums (conservation, recherche, médiation, scénographie...),
- Mise en situation de médiation autour des collections,
- Création d'outils de médiation, pédagogie active, dispositifs ludiques et interactifs, sciences participatives,
- ENS Jardin du Las, enjeux et diversité des publics, environnement et société, ancrage dans les quartiers et politiques de la ville.

### **2 Visite d'un Parc Zoologique : Le village des tortues**

*Intervenant : Stephane Gagno , Responsable Zoologie, Village des Tortues*

Visite parc : visite guidée, et point technique sur la pédagogie, gestion de groupe, supports

En salle : Les chéloniens patrimoine mondial et régional : évolution, biologie, pathologie, diversité dans le monde

### **3 Médiation Faune sauvage dans le cadre de la réserve national de la plaine des maures**

*Intervenant : Jean-Marie Ballouard, Chercheur Soptom*

### **4 Présentation outils Pédagogiques : le jeu**

*Intervenants : Fanny Huguet , Planet Sciences Méditerranée*

Présentation de différents outils pédagogiques sous forme de jeux imaginés pour différentes thématiques cible

## 5 Dispositifs de médiation et culture : expositions

*Intervenant : Lucas Stofa, Chercheur en herbe*

Comment créer et animer une exposition en prenant l'exemple de l'exposition régionale "Nature en ville et adaptation au changement climatique"

## 6 Outils d'animation

*Intervenant : Céline Tortora, Responsable RSE Var Provence Méditerranée*

Le but de l'enseignement dispensé par Veolia sera de donner les clés et les outils nécessaires pour sensibiliser tous les publics sur la préservation des ressources et les usages de l'eau. Les étudiants recevront un enseignement scientifique de premier niveau sur l'eau, nécessaire et suffisant à la vulgarisation du sujet pour le grand public, assorti d'exemples concrets d'outils pédagogiques facilement reproductibles.

Les cours et TD seront construits autour :

- Du grand cycle de l'eau  
L'eau dans la nature, sous quelle forme, son histoire, comment trouver l'information sur sa provenance, sa qualité etc
- Du petit cycle de l'eau ou cycle domestique  
Le captage de l'eau, la "fabrication" pour la rendre potable, son transport et la surveillance associée, la collecte et le traitement des eaux usées  
Les différents usages de l'eau et les éco gestes associés, ainsi que les outils d'animation pour accompagner les populations vers la sobriété  
Une visite de site (usine d'eau potable) sera programmée en lien avec une animation sur la biodiversité sur les séances de Méthode d'étude de terrain.

## 7 Schéma d'interprétation et techniques narratives

*Intervenant : Valérie Michel Fauré*

---

### C. Monter des actions et des supports de médiations

#### 1 Coordination de projet d' « Education à l'Environnement pour un développement durable » : à Porquerolles sur le sentier de l'eau

*Intervenant : Franck Alary, Chargé de mission Education à l'Environnement pour un Développement Durable, Parc National de Port-Cros.*

Le Parc national de Port-Cros, un exemple de médiation scientifique pour une valorisation des richesses naturelles et culturelles d'un territoire méditerranéen insulaire, littoral et marin. Au cours de cette séance les points suivants seront abordés :

- quels outils pour quels résultats ?
- création, structuration, mise en œuvre, accompagnement, suivi administratif et financier, évaluation
- analyses prospectives

## **2 S'adapter à son public**

*Intervenant : Lucas Stofa, Chercheur en herbe*

S'adapter à son public (jeune, adulte, handicap...) - vocabulaire ; discours ; outils pédagogiques

## **3 Concertation**

*Intervenant : Geoffrey Gillet, S'pèces*

Comment animer un débat / les règles de la concertation / comprendre et s'adapter à ses interlocuteurs

## **4 Réalisation d'outils pédagogique**

*Intervenant : C. Larodé, Chercheur en herbe*

## **5 Création et organisation d'une animation scolaire**

*Intervenant : Vincent Blondel, Guide Naturaliste, Naturelles Balades*

### **a. Objectifs**

:

Comprendre les avantages de la sortie scolaire

Apprendre à concevoir une sortie en adéquation avec le programme scolaire et à partir d'un cas concret.

Maîtriser la planification et l'adaptabilité.

### **b. Déroulement**

:

Une mission est présentée : celle de construire une animation scolaire pour un niveau scolaire, pour un lieu donné et sur une thématique précise.

Nous construisons ensemble cette animation scolaire avec la participation de chacun et en abordant les items suivants :

### **c. La nécessité des sorties scolaires**

- La peur de la nature
- S'exprimer sur un contenu hors contexte de l'école
- Les conséquences sur les élèves

### **d. Conception d'une animation**

- Détermination du thème en fonction du niveau scolaire
- Choix du site et repérage

- Listing des séquences et des objectifs
- Tester l'animation

**e. Déroulement de l'animation**

- Adaptabilité
- Les nécessaires graines de savoir
- Appropriation de la thématique par les élèves
- Mesures de sécurité

**f. les outils disponibles**

- Supports pédagogiques
- Attention aux mallettes !
- Ressources locales
- Matériel d'observation

## **6 Créer son animation**

*Intervenante : Anais Féréal, Planet Sciences Méditerranée*

Education/Médiation/Animation nature : comment créer et animer une animation/atelier/conférence/sortie, identifier son public, identifier les enjeux et problématiques en lien avec l'animation/sortie, savoir gérer un groupe, proposer des activités ludiques et pédagogiques, communiquer (mise en pratique - si possible - et réalisation de sorties sur le terrain dans des secteurs aux propriétés biologiques et géologiques diverses)

## ÉVALUATION

Une compétence est évaluée à la fois sur la démarche suivie et sur la qualité des livrables. L'étudiant est donc évalué sur le respect des composantes essentielles de la compétence, sur sa capacité à justifier son travail sur la base des ressources à sa disposition, à corriger son travail et à prendre du recul sur ses actions.

Le carnet de bord est l'outil qui permet de suivre la démarche de l'étudiant tout au long de son travail sur la compétence. Il devra être rempli au fur et à mesure de la formation. Des tableaux sont à remplir pour chaque séance et vous devez intégrer les livrables intermédiaires et finaux à chaque étape. Ces documents nous permettent de vous corriger à chaque étape afin de vous permettre de progresser. Vous avez également une partie consacrée à votre travail dans votre structure d'accueil. Si vous réalisez ou continuez vos supports de communication pendant votre temps en structure, vous devez indiquer ce travail dans un tableau récapitulatif.

La grille d'évaluation est disponible dans l'espace internet et vous la trouverez ci-dessous en version pdf. Cette grille sera utilisée tout au long de votre formation par les intervenants. Vous y trouverez une évaluation de la compétence mais aussi une évaluation des savoirs et savoirs-faire associés. Si vous avez suivi toute la formation, vous êtes au moins débutant dans tous les savoirs et savoir-faire proposés. Vous pourrez lors des séances et de la soutenance finale nous prouver que vous avez acquis des niveaux supérieurs dans certains savoirs ou savoirs faire. Il n'y a donc pas d'examen écrit mais des rendus et du travail pendant les séances qui prouvent votre niveau.

L'évaluation de la compétence se fait sur les composantes essentielles de la compétence qui sont déclinées en plusieurs critères. Chaque critère est décrit sous plusieurs niveaux explicites. Chaque niveau maximal correspond à votre capacité à justifier pourquoi et comment vous avez respecté ce critère. Ensuite vous avez une seconde partie de l'évaluation qui correspond à votre capacité d'auto-évaluation. Elle est basée sur les différentes parties du carnet de bord et notamment sur les questionnaires finaux.





DÉPASSONS L'HORIZON

Université de Toulon  
CS 60584 • 83041 Toulon CEDEX 9  
[www.univ-tln.fr](http://www.univ-tln.fr)